

S'ils essayaient de se mettre dans notre peau...

Le problème des races — A propos d'une lettre de M. Ian Mackenzie

M. Ian Mackenzie, si ce n'était de cette violente querelle sur l'affaire Brent, devrait faire figure d'homme heureux. M. Ian Mackenzie estime qu'il n'y a pas au pays de question de race, qu'on a beaucoup exagéré à ce propos. C'est même sous ce titre *No racial problem in Canada* — *Pas de problème de race au Canada*, que l'*Ottawa Journal* du 14 février publiait une lettre de lui à la *Ligue de la Bonne Entente* (société mixte) d'Ottawa.

Au fond, cette optimiste assertion, pour étrange qu'elle puisse paraître à des Canadiens français, ne nous surprend guère. Les choses apparaissent sous des couleurs tellement différentes souvent, selon le point de vue de l'observateur ou la façon dont elles l'affectent. Celui qui reçoit les coups, par exemple, ne les ressent pas de la même façon que celui qui les porte.

Qu'on ne s'y méprenne pas: nous n'entendons point classer M. Ian Mackenzie parmi ceux qui donnent les coups; mais il n'est sûrement pas de ceux qui les reçoivent. — et cela fait toute la différence du monde.

Il nous revient à ce propos un vieux souvenir, qui illustre vivement cette différence ainsi que la difficulté qu'on éprouve à se mettre dans la peau des autres, quand on n'est pas soi-même atteint.

C'est dans les mémoires d'un Irlandais, Ernie O'Mallie, que nous trouvons cette petite histoire pleine de sens. Ernie O'Mallie, bien qu'il ait fini par lutter aux côtés de M. de Valera et de ses amis, n'appartenait pas au groupe des Irlandais combattis. L'un de ses frères servait dans l'armée anglaise et la maison familiale, où vivaient des sœurs charmantes, était très fréquentée par les officiers anglais. Cela permit à Ernie d'étudier de près l'impression produite sur ces officiers par la prise d'armes de 1916.

— Mais ces gens-là éprouvent donc à notre égard les mêmes sentiments que ressentent les Belges à l'endroit des Allemands, constataient avec une surprise apparemment très vive les officiers anglais.

Notez bien que ces officiers ne pouvaient tout de même pas complètement ignorer les luttes séculaires de l'Angleterre et de l'Irlande et le fait qu'au dix-neuvième siècle même le conflit était allé jusqu'à l'effusion de sang. Cependant, en dépit de leur séjour dans le pays, le sursaut les étonnait. Ils se sentaient si bien eux-mêmes qu'ils ne comprenaient pas que les autres pussent être très mécontents.

Nous n'entendons pas, cela va de soi, complètement assimiler la situation irlandaise d'avant 1916 à la nôtre; mais l'état d'esprit des officiers britanniques n'est pas si différent que cela de celui de M. Ian Mackenzie et de nombre d'Anglo-Canadiens.

S'ils essayaient cependant de se mettre dans la peau de

trois millions de leurs concitoyens, de voir un peu plus loin que les relations cordiales qui peuvent exister entre individus...

M. Mackenzie a dit un mot sur lequel il devrait mentalement revenir. Parfois, a-t-il fait observer, je me demande pourquoi nous avons besoin d'une *Ligue de Bonne Entente*. Evidemment, si tout allait comme il l'imagine, cette Ligue de Bonne Entente ferait l'effet d'une inutile excoarçante.

Mais elle subsiste, tout de même, elle subsiste depuis un quart de siècle. C'est donc qu'on estime que, non seulement elle eut, mais qu'elle garde sa raison d'être. Et M. Mackenzie, s'il prend la peine de se renseigner un peu, aura vite fait d'apprendre que cette ligue n'a été ni créée ni maintenue par ceux que certains seraient tentés de traiter de fanatiques.

Cela devient ainsi particulièrement intéressant: cela pourra l'inciter à d'utiles réflexions. S'il veut aller plus loin il constatera qu'un peu partout à travers le pays il existe des sociétés d'un caractère particulier: leur objet propre est de réclamer la modification des lois ou de la pratique administrative dans la mesure où celles-ci affectent les Canadiens français. Ainsi que notre camarade du *Droit*, M. Charles Gauthier, le faisait tout récemment observer au ministre de la Défense nationale, celui-ci n'aura qu'à consulter les dossiers de la Commission Rowell-Sirois pour trouver là-dessus les plus intéressantes indications.

A moins qu'on ne les juge rongés par le délire de la persécution, il n'est pas possible d'admettre que tant de gens se plaignent pour rien, qu'ils n'expriment pas des griefs sérieux.

Pour se rendre compte de l'état réel des choses, nos amis de langue anglaise n'auraient qu'à essayer de se mettre pour quelque temps dans notre peau. Quand ils se verraient obligés, pour ne parler que du domaine fédéral, de réclamer si souvent, et pas toujours avec succès, des choses élémentaires, dont on ne devrait même pas avoir à parler, ils nous diraient s'ils pensent qu'il n'y a pas ici de problème de race.

Il y en a un, trop malheureusement; il y en a un que l'on sent tous les jours et qui nous accule, soit à l'abandon soit à la lutte constante. Cela, malgré nous, empoisonne une trop forte partie de la vie canadienne.

Le plus tôt M. Ian Mackenzie et les siens se rendront compte de cette pénible situation, le mieux ce sera.

Pour cela ils n'ont, répétons-le, qu'à regarder d'un peu près ce qui se passe...

Omer HEROUX

Une mission navale russe aux Etats-Unis

(Voir en page 3)

mettait du reste bien en évidence et expliquait clairement comment nos députés seront appelés à voter dès cette session-ci plus de 863 millions de dépenses pour les dépenses entreprises pour les mêmes fins, première tranche à valoir sur le budget de l'exercice 1940-1941. C'est-à-dire que l'avenir est déjà engagé dès cette année pour plus de 863 millions et demi. Et que sera-ce en 1940-1941? L'on parle maintenant de plus de 8100 millions, pour commencer. C'est le chiffre que nous pourrions bien atteindre dès cette année, avec le budget supplémentaire. Notre député ferait bien de penser à ce qu'il va faire; et aussi de ne pas laisser, comme il l'entreprend avec certains de ses amis, de couvrir sa conduite d'une phrase d'un dignitaire ecclésiastique, phrase sans aucun rapport avec la situation présente. Il s'agit là au surplus d'une question d'ordre purement matériel et politique. Et l'on sait que les députés un tant soit peu courageux n'ont pas coutume de se réfugier si vite derrière autrui pour éviter les conséquences de leurs actes, lorsqu'ils posent des actes raisonnables.

G. P.

Le carnet du grincheux

M. Houde vient de prouver par son discours de Sainte-Thérèse qu'il se prépare à la conscription en faisant l'exercice militaire: il passe son temps à changer son fusil d'épaule.

Voici, nous apprend une dépêche de N.-Y., le repas d'un python malade: 30 livres de bœuf, 15 douzaines d'œufs, 15 livres d'os en poudre et une pinte de lait de magnésie — ceci devant évidemment faire passer cela.

On se plaint de surproduction agricole; le maire vient de dire à Ste-Thérèse que c'est la source des maux des cultivateurs. Le remède est là, à notre portée: encourager l'élevage du python, plus vorace que l'homme politique.

Que ferait-on de ces pythons? Des bêtes de salon pour remplacer les panthères ou les léopards. Ils sont inoffensifs quand ils sont gavés. Et pour lancer la mode, il n'y a qu'un mot à dire à une étoile de Hollywood menacée d'éclipse.

La crise chez nous sous le régime Taschereau fut accentuée par la circulation des pitons, très impopulaires. Rendons le python, avec un "y", populaire et il chassera le piton avec un "i" et sans "h".

M. Ernest Lapointe prétend que le Canada aura bientôt son drapeau. Espérons que ce drapeau sera libéral en ce sens qu'il nous libérera des liens coloniaux et conservateurs, en ce sens qu'il conservera pour le Canada ses ressources en capital humain et matériel.

Le "père" Lucien Lamoureux a prouvé, par son discours sur l'adresse, que les hommes qui ont le plus de bon sens ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus d'instruction.

Le Grincheux

A Ottawa

Débat autour d'un drapeau tout à fait canadien

M. Lapointe est d'avis qu'il ne peut tarder que nous en ayons un — "Montrons que nous sommes une partie distinctive du Commonwealth" — La proposition de M. McIntosh bloquée par quelques Ontariens loyalistes à l'extrême — L'avis sensé de M. Brunelle

Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas d'avant?

Ottawa, 16. — Le torilisme jingoe et l'impérialisme de trois ou quatre députés conservateurs ontariens a réussi encore une fois à faire ajourner l'adoption d'une résolution demandant la création d'un comité spécial de la Chambre des Communes, chargé d'examiner "la proposition d'adopter pour le Canada un drapeau distinct qui représenterait le pays comme un tout, et serait ainsi le symbole du Dominion et tant que partenaire égal dans le Commonwealth des nations britanniques". Tel est le texte de la résolution proposée hier après-midi par M. C.-R. McIntosh, député libéral de Battleford-Nord. Ce n'était pas la première fois que M. McIntosh présentait cette résolution. L'an dernier il a même eu la satisfaction d'entendre M. Mackenzie King et R.-B. Bennett appuyer le principe d'un drapeau national. C'est tout à l'honneur de M. McIntosh de s'attacher avec une louable ténacité, à cette idée patriotique depuis une dizaine d'années.

Les Ontariens veulent conserver l'"Union Jack"

Les Ontariens veulent conserver l'"Union Jack". Sitôt qu'on parle d'un

drapeau canadien, ils craignent pour l'Empire, pour le Roi, pour le prestige britannique au Canada et dans le monde. Ils proclament hautement leur loyalisme. Nous devons noter parmi les adversaires du drapeau canadien, le président et le secrétaire de langue anglaise du congrès national du parti conservateur de juillet dernier, MM. MacNicol et Graydon. Voilà deux piliers du parti aux Communes. On veut-on que M. Manion puisse accomplir avec un parti dont les membres les plus actifs et les plus en vue sont d'une pareille doctrine politique, alors que M. Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, affiche l'impérialisme le plus agressif que l'on puisse imaginer? M. Manion ne peut rien faire. Il ne peut rien dire. On dirait qu'il se sent dépassé... S'il n'y prend garde, M. Manion ne sera plus considéré comme le chef du parti.

M. McIntosh

M. McIntosh a fait à peu près le même discours que l'an dernier. Il a insisté sur l'historique des drapeaux en usage au Canada et il a montré la nécessité évidente

Le feu ravage l'hôpital St-Michel-Archange

Les flammes, découvertes ce matin, font rage dans quatre étages de la section réservée aux hommes — L'évacuation des malades se fait rapidement et en bon ordre — La chapelle menacée — On pense que le feu aurait pu être allumé par un patient

Plus de 1,200 patients

Québec, 16 (D.N.C.) — Vers huit heures, ce matin, le feu éclatait dans la salle no 16 de la section des hommes de l'hôpital St-Michel-Archange, à Mastai. Immédiatement, le système d'alarme particulier de l'hôpital alertait tout le personnel de l'institution. Les voitures de la caserne arrivaient sur les lieux et l'on commençait la lutte contre les flammes.

C'est M. Ulric Carreau qui dirige les pompiers de l'hôpital. Les murs de cette section et gagnent rapidement la toiture. Le travail des pompiers commença donc par réduire les progrès du feu aux étages inférieurs pour le confiner seulement au toit.

Là, on ouvrit la couverture aux deux extrémités de la section en danger, et on bloqua ainsi les flammes dans une superficie assez restreinte. Toutefois, de huit heures à neuf heures, une forte anxiété régnait dans la maison. Les patients, répartis en quatre salles, furent évacués en moins d'une demi-heure, sous la direction des autorités de l'hôpital. Les quatre salles contenaient environ soixante malades chacune. La salle no 16 consistait en une infirmerie. C'est là que fut découvert le feu. Il se communiqua rapidement à la salle no 17 qui est située au-dessus de la première, puis à la salle no 18, qui est au quatrième étage. L'évacuation des patients se fit par l'intermédiaire de l'immeuble, vers l'autre section de l'hôpital, réservée également aux hommes. Une partie des patients fut dirigée sur le pavillon Dufrost. C'est la Rev. Sœur St-Hamans, qui est supérieure de la section incendiée, et son assistante est la Rev. Sœur Ste-Marguerite. Des religieuses et une équipe de gardiens veillèrent sur les malades et dirigèrent l'évacuation qui se fit sans incident regrettable.

La cause du feu

La R. Sœur St-Ernest, supérieure provinciale de la province d'Youville des RR. SS. de la Charité, a révélé que la cause du feu pouvait être attribuée à l'acte d'un malade dément. Le feu fut découvert vers huit heures, poursuivie elle, mais il est bien probable qu'il avait été allumé bien avant, peut-être même avant le lever du jour. Il couvra dans les murs et lorsqu'il éclata, il se répandit en très peu de temps avec une intensité qui l'empêchait d'être contrôlé avec les moyens de prévention disposés dans chaque salle. C'est alors qu'il fallut faire appel aux pompiers de l'hôpital et, peu après, à ceux de Québec.

Le Dr Salluste Roy, surintendant médical de l'hôpital St-Michel-Archange, précisa que l'évacuation des malades se fit sans encombre.

Toute la section des hommes comprend sûrement au-delà de 1200 patients. La section où le feu a exercé ses ravages se compose de quatre étages, et à chacun de ces étages il y a une salle, portant de bas en haut, les nos 15, 16, 17 et 18. C'est donc au second étage, dans la salle no 16, que fut découvert le feu. Là, il se communiqua aux étages supérieurs. Malgré qu'il y ait un boyau à incendie dans chaque salle, on ne put l'utiliser avec efficacité, sur le moment, parce que le feu était à l'intérieur des murs.

Le danger

Peu avant neuf heures, le chef-adjoint Martin Reddy avertissait le Dr Roy que la chapelle, qui est contiguë à la section en feu, était menacée. L'étage inférieur de la chapelle est occupé par les bureaux des médecins et de l'administration. Sur le conseil des chefs des pompiers, les autorités de l'hôpital firent déménager l'ameublement des bureaux et même les bancs de la chapelle. Le personnel très nombreux de l'hôpital fut mis sur pied et affecté à cette besogne. Les bibliothèques, les bureaux, les filières furent transportés dans d'autres parties de la maison.

A ce moment, la fumée sortait en larges tourbillons par les fenêtres du troisième et du quatrième étages. Le froid vif du matin la dispersait rapidement et l'incendie ne paraissait pas très considérable, vu

d'avoir un drapeau différent de celui de la métropole et des colonies. M. John-R. MacNicol, conservateur de Toronto-Davenport, président conjoint, avec M. Dupré, du congrès de 1938, — a soutenu qu'il ne convenait pas de faire perdre trois heures du temps de la Chambre à discuter une pareille question, alors qu'il y a des problèmes plus pressants à étudier. (M. MacNicol oubliait sans doute que son parti venait de perdre une dizaine de jours à discuter le contrat de la *Bren*, débat qui, pour tous les hommes intelligents, a paru gaspillage de temps). D'ailleurs, a-t-il dit, s'il faut en juger d'après certaines déclarations, il serait à craindre que le drapeau canadien ne contienne pas l'"Union Jack".

M. R.-S. White, conservateur de St-Antoine-Westmount, a admis que le Canada devrait avoir son drapeau distinct, mais il a soutenu qu'il n'y avait pas de situation internationale qui conviendrait de ne pas insister sur la question.

M. Lapointe

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a répondu aux discours précédents en disant que tôt ou tard le Canada aura son drapeau national. M. Lapointe s'est appuyé sur l'opinion de M. Bennett l'an dernier. D'après le ministre de la Justice, et il a dit que c'était aussi l'opinion de M. King, le drapeau canadien devrait contenir l'"Union Jack". "Je crois, a dit M. Lapointe, que le Canada doit continuer de faire partie du Commonwealth des nations britanniques et je m'efforcerai toujours de défendre cette thèse. Je crois que l'avenir de notre pays est lié à cette institution (le Commonwealth des nations britanniques), mais je crois aussi que pour l'amour du bon sens, nous devrions montrer que nous sommes une partie distinctive du Commonwealth".

"Lien impérial"

M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, s'est opposé à la résolution, en soutenant que le Canada devrait conserver "ce lien impérial", jusqu'à la visite de leurs Majestés. "Efforçons-nous d'améliorer les conditions actuelles, avant de songer à changer de drapeau", a déclaré M. Graydon. Le Dr A.-B. Hyndman, député conservateur de Carleton, s'est franchement opposé à la résolution de M. McIntosh. Il a cité plusieurs opinions tendant à prouver que les Canadiens ne sont pas unanimes à demander le changement désiré par M. McIntosh. M. Hyndman s'est opposé surtout à confier l'étude de cette question à un comité de la Chambre. Il craint la polémique qui en résulterait.

M. Church

M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, a déclaré que l'"Union Jack" a toujours été le drapeau des Ontariens et qu'il le sera toujours. La ville de Toronto a déjà le "drapeau noir" du chômage, le "drapeau rouge" des communistes et d'autres drapeaux indiquant la décadence qui existe au pays. On ne devrait pas cubier, a dit le député de Broadview, que le Canada peut fort bien jouir de l'égalité de statut, mais qu'il ne jouit pas de l'égalité de stature. M. Church a exprimé sa

de l'extérieur. M. l'abbé J. Dubé, aumônier de l'hôpital, avait transporté les Sœurs Espèces de la chapelle principale de l'institution à la chapelle de la clinique Roy-Rousseau, — par mesure de prudence. Vers neuf heures et vingt, on avait presque réussi à contrôler le feu. Toutefois, à cause de la contiguïté de la chapelle, on craignait qu'elle ne fût endommagée. A dix heures et demie, le feu faisait encore rage dans les murs, mais on conservait l'espoir de sauver la chapelle.

Evacuation des malades

La salle no 16, comme nous l'avons dit, est une infirmerie. Les malades ont été transportés sur des brancards par des infirmiers dans la section voisine, que protègent des coupe-feu. Toutes les portes du pavillon central furent fermées à clef et gardées par des hommes du personnel de l'hôpital. Un détachement de la police de Québec, sous les ordres du chef-adjoint J.-J. Gagnon, entourait l'édifice et prévenait toute tentative d'évasion de la part des patients.

D'ailleurs, aucune évasion ne fut signalée.

(On trouvera, à l'intérieur, les récits des incendies qui ont détruit un couvent à Stoneham, brûlant à mort une religieuse; un couvent et sa chapelle à Saint-Barthélemy; un hôtel à Rouyn).

vive opposition au remplacement de l'"Union Jack" qui représente à ses yeux la sécurité du Canada.

Le discours de M. Brunelle

Pour conclure le résumé de ce débat qui perd de son originalité parce que les mêmes arguments sont présentés par les mêmes députés chaque année, rappelons ce que M. Hervé Brunelle a dit hier après-midi: "Pour que le drapeau signifie quelque chose, a déclaré le député libéral de Champlain, il faut qu'il soit distinct de ceux des autres nations. Souhaitons donc que le Statut de Westminster fasse disparaître complètement ce qui reste chez nous d'esprit colonial, afin que nous puissions jouir du privilège caractéristique d'avoir un drapeau national. Le temps d'une double nationalité est passé. Après tout, nous sommes Canadiens ou ne le sommes pas. Si nous ne le sommes pas, allons vivre ailleurs à l'ombre du drapeau que nous préférons. Le chemin a été tracé dernièrement et l'exemple est venu de haut... Il n'y a pas de place chez nous pour une allégeance divisée.

Lorsque Sa Majesté le roi George VI viendra nous visiter au printemps, c'est le roi du Canada que nous recevrons et l'ose dire que le roi du Canada devra trouver logique et naturel de voir flotter au Canada un drapeau distinct, essentiellement canadien, sur le parcours de tout son itinéraire dans notre pays".

Si le gouvernement était sincère

Ces paroles de bon sens n'ont pas empêché des députés de parler jusqu'à six heures, afin d'empêcher la Chambre d'adopter la résolution de M. McIntosh. On se demande maintenant si les Communes auront l'occasion, d'ici la fin de la session, de revenir sur la question. Les Canadiens jugeront inacceptable, du moins nous le croyons, que trois ou quatre députés ontariens puissent d'année en année, et indéfiniment, empêcher l'adoption d'un drapeau canadien. Si le gouvernement était réellement sincère, il prendrait à son compte la résolution de M. McIntosh et l'imposerait au Parlement. Mais le gouvernement veut en même temps flatter l'opinion canadienne et l'opinion britannique. Il déplaît aux deux. Ne sera-t-il pas le premier à en souffrir?

Léopold RICHER

Succès pour Chamberlain

Hull, Angleterre, 16 (A.P.) — Le gouvernement Chamberlain a conservé le siège de Holderness, dans le Yorkshire, à l'élection partielle d'hier: le candidat conservateur, M. J.-G. Braithwaite, a obtenu 17,742 votes, la candidate libérale, Mlle Aline Mackinnon, 11,590, le candidat travailliste, M. J.-L. Schultz, 9,629, et un candidat conservateur indépendant, M. R.-G. Constable, 6,103 votes. La majorité conservatrice n'a été que de 1,152 voix, ce qui est une victoire, mais elle s'est obtenue dans une large mesure par la présence d'un deuxième candidat conservateur. La vacance dans Holderness s'était produite par suite de la mort du député élu en 1935, sir Servington Savery.

L'actualité

Radio contre journal

Le colonel R. McCormick, qui doit parler à midi à l'hôtel Windsor devant la Canadian Forestry Association, n'est pas le premier venu. Il dirige la *Chicago Tribune*, l'un des plus importants journaux des Etats-Unis, et il exploite un poste de radio, WGN. C'est le même colonel McCormick — comme au temps de Mark Twain — tous les Américains de quelque tabulaire paraissent être colonels — qui a fait surgir dans les solitudes de la Côte Nord, la ville de Baie Comeau et l'énorme papeterie qui en est la raison d'être.

On peut donc dire que le directeur de la *Chicago Tribune* connaît dans tous ses tenants et aboutissants ce qu'est l'industrie journalistique — et le mot industrie n'est pas ici de trop: il connaît également l'art nouveau de la diffusion radiophonique des nouvelles.

Puissant de stature, hardi et heureux dans ses entreprises, il est tout naturel que le magnat américain voie les choses en rose. De l'entrevue qu'il accordait à la Gazette ce matin, l'optimisme ponctue toutes les phrases. Ainsi, il ne croit pas que les bulletins de nouvelles aériennes puissent remplacer le journal. "Le journal, dit-il, vous permet de trier et choisir. Je ne pense pas que personne lise un journal ligne par ligne. Mais pour ce qui est de la radio, la sélection est impossible. Vous pouvez tout écouter ce qu'on dit d'Hillier. Votre femme peut désirer savoir quelles sont les dernières nouvelles dans le monde des modistes. Et les chapeaux sont des nouvelles pour les femmes!"

Le colonel est d'avis que la diffusion radiophonique des nouvelles n'est pas encore au point: les commentateurs doivent pour ainsi dire enlever la voix, exagérer pour être intéressants, pour frapper tout ce qui est en état pour les premiers lecteurs-nouvelles ou l'on croyait nécessaire d'outre l'information.

Il résume sa pensée par cette formule lapidaire: "If the radio news is dead." Ce qui peut vouloir dire qu'il n'en sera bientôt plus question ou encore que cette propagation de la nouvelle est morte et sans vie. Il est probable que l'interviewé accepterait les deux sens.

La radio, cependant, science nouvelle, n'a pas dit son dernier mot. Complétée par la télévision, elle pourra, dans quelques années peut-être, faire pénétrer dans les foyers un fac-similé de journal. Cela corrigerait les lacunes signalées par le colonel. Comme on l'interrogeait à ce sujet, il a répondu que ce ne serait là qu'une autre façon de livrer le journal et que la façon présente reste, à son avis, encore la meilleure.

Sur cela, nous nous permettons de différer d'opinion avec notre illustre confrère. Il y a quelques années, quand notre journal entreprit de faire quelque publicité à la radio, nous avons émis l'avis que l'information, pour atteindre le public, ne devrait pas être livrée à la radio.

pide de l'air et que le journal de l'avenir remplacerait au type dominant d'autrefois, donnant beaucoup moins de place à la nouvelle déjà défrichée et beaucoup plus aux articles de fond.

Le directeur de la grande usine de la Baie Comeau a également donné son avis, toujours optimiste, sur l'avenir de notre industrie du papier, laquelle est certainement la plus importante du Québec. Celle-ci est menacée de tous côtés à l'heure présente. On fabrique du papier-journal avec le pin maritime dans le sud des Etats-Unis et par ailleurs, on vient de breveter un procédé pour désencreur le papier-journal usagé. (Peut-être aussi dans quelques années aurons-nous la concurrence des pays scandinaves, car déjà leurs caboteurs de petit tonnage remontent le Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs).

Le grand industriel n'est pas moins optimiste que le grand publiciste: il voit l'avenir en rose. Les journaux les plus importants, dit-il, voudront toujours utiliser le meilleur produit et le papier qu'est le journal de l'avenir en rose. Les journaux les plus importants, dit-il, voudront toujours utiliser le meilleur produit et le papier qu'est le journal de l'avenir en rose.

Décidément, M. McCormick irradie l'optimisme en toutes choses, même quand il juge la situation internationale. Mais de ceci, il est question ailleurs.

Louis D.

Bloc-notes

Histoire de Croquemitaine

M. Drew, qui a fait parler de lui depuis quelque temps en Ontario — il est colonel et, dans la politique, il est loyaliste, comme tout colonel ontarien qui se respecte, mais ne tient pas compte du bon sens, quand il s'agit des relations entre le Canada et l'Angleterre, — vient de raconter à des Ontariens une histoire de Croquemitaine, sans doute pour les inciter à devenir ultra-jingoes. "Il est des plus faciles pour l'Allemagne d'établir des dépôts de pétrole et d'huile le long du littoral désert du Groenland, de l'Islande et du Labrador, de bondir de là avec des avions chargés de bombes explosives et de venir bombarder nos grandes villes, ainsi que nos points de défense stratégique, s'il arrivait qu'il se soit en France et en Angleterre, et que le boulevard de la démocratie que constituent ces deux nations fût détruit. Il n'y aurait rien de plus facile pour l'Allemagne, alors, que d'arranger des raids aériens nombreux contre le Canada et les Etats-Unis" (*Star* de Toronto, 15 février). Pour cela, il faudrait d'abord que les caches de provisions, d'essence, de bombes aériennes fussent établies dans une guerre anglo-allemande; ensuite, que la France et l'Angleterre fussent écrasées; en troisième lieu, que les Etats-Unis aient vu tout cela arriver sans bouger pour

Pour un député

Un quelconque député fédéral accusait le *Devoir* de mensonge, l'autre soir, dans une lettre à ses électeurs, parce que le *Devoir* aurait dit que le gouvernement King se préparait à faire voter un budget de défense de 885 millions aux Communes, ces semaines-ci. Littéralement, le bonhomme a raison, car il ne s'agit pas de 885 millions, mais de plus de 885 millions et demi. Le *Devoir* reste donc en deca de la vérité. Il s'excuse, si cela peut faire plaisir à ce député. Si celui-ci pouvait réfléchir, il verrait que ce n'est pas tant le chiffre précis de la dépense militaire qui importe que la hausse considérable du budget de M. Ian Mackenzie, depuis l'an dernier. Au reste, voici ce que dit à ce propos un périodique d'affaires, publié à Toronto, le *Canadian Business*, qui ne fait pas de politique, mais écrit, dans sa livraison de février parue ces jours-ci: "On peut parier par son nom que pendant cette session-ci nos législateurs seront appelés à voter approximativement 8100 millions en tout pour la défense nationale. Dans le budget principal déjà déposé, il y a 863 millions, dont 829 millions de dépenses portées au capital pour l'année 1939-1940, en vue de l'exécution d'un programme à long terme pour lequel à peu près 823 millions sont déjà engagés; cela fait que le parlement doit déjà voter à approuver une dépense de plus de 885 millions". Dans sa correspondance d'Ottawa, parue ici le 26 janvier dernier, notre camarade Richer

Trois désastreux incendies dans le Québec

Une religieuse perd la vie dans la destruction du couvent de Stoneham — Le couvent et la chapelle de St-Barthélemy détruits et l'église fortement endommagée — Une jeune fille sérieusement brûlée dans le feu qui a détruit un hôtel, à Rouyn

Pertes totales de \$250,000

Une jeune fille a été cruellement brûlée, une religieuse a disparu et des dommages se chiffrent à environ \$250,000 ont été causés au cours de trois incendies qui ont fait rage au cours de la violente tempête d'hiver dans la province de Québec.

Deux couvents ont été détruits dans des villages situés à environ 120 milles de distance, et un hôtel a été rasé dans le nord de Québec, à Rouyn.

A Stoneham

Québec, 16 (D.N.C.) — Une religieuse, Mère Marie-Des-Sept-Douleurs, de la Congrégation de Notre-Dame-du-Péché, a été tuée dans un incendie qui a détruit le couvent de Stoneham hier soir. Six autres religieuses et 10 élèves ont réussi à fuir.

Vers les six heures, le couvent que cette congrégation dirige dans ce petit village, à une quinzaine de milles de Québec, était envahi par les flammes. Trois quarts d'heure plus tard, l'édifice de bois de trois étages, était rasé, mais le brasier devait mettre encore de longues heures avant de se consumer entièrement.

Quand le feu éclata, les pensionnaires prenaient leur repas du soir dans le réfectoire du rez-de-chaussée, sous la surveillance de Soeur St-Cécile-des-Angeles. Le feu se développa avec une telle rapidité que les occupants eurent juste le temps de se sauver. Les élèves en pension étaient: Juliette Launier, 15 ans, du Lac-Noël, Parc des Laurentides; Gisèle Falardeau, 10 ans, de St-François-d'Assise, Québec; Marie-Jeanne Lafrance, 12 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides; Brigitte Grosjean, 15 ans, du village huron de Loretteville; Simone L'Heureux, 16 ans, de Stoneham; Marie-Marthe Pettigrew, 15 ans, et sa soeur Thérèse, 11 ans, de Québec, nièces de l'abbé Donat-G. Pettigrew, curé de Stoneham.

Toutes les religieuses, sauf Soeur Marie-Des-Sept-Douleurs, réussirent à sortir de la maison. Ce sont la Rvde Mère Supérieure Saint-Albert, les RR. Mères Saint-Charles-Borromée, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Aubin et Mère Sainte-Cécile-des-Angeles, qui dirigent avec beaucoup de sang-froid l'évacuation des fillettes dont on lui avait confié la garde.

La mort de Mère Marie-Des-Sept-Douleurs

On apprend que Mère Marie-Des-

Avis de décès

LEDUC. — A Montréal, le 15 février 1939, à l'âge de 80 ans, est décédée Mary-Clara Holland, épouse en premières noces de Pierre-Achille Charette, autrefois avocat de Montréal; en deuxième noces, d'Apollinaire Leduc, ancien marchand de Saint-Benoît, et mère de l'honorable François-J. Leduc, député de Laval. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires Georges Vandaele, 120, rue Rachel est, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANNING. — A Montréal, le 15 février 1939, est décédé à l'âge de 60 ans, John-M. Manning, époux d'Alma Joubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires Georges Vandaele, 120, rue Rachel est, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAULIEU — A St-Jacques de Laprairie, le 14, à 78 ans, Georges Beaulieu, époux de Mlle Adeline Primeau.

BRIEN — A Montréal, le 15, à 77 ans, Joseph-Roch Brien, époux d'Alma Pichette.

CASTONGUAY-ROULE — A Montréal, le 13, à 69 ans, Orphéa Castonguay, épouse de Charles Roule.

CHARBONNEAU — A St-Rose, le 15, à 78 ans, Camille Charbonneau, époux de feu Josephine Joly.

DECARIE — A Montréal, le 14, Atalide Lalonde, épouse en 1^{re} noces de Jean-Baptiste Decarie; en 2^e, de Zéphirin Decarie.

DELABARRE — A Montréal, le 14, à 84 ans, Mme veuve Zotique Delabarre, née Delina Labbe.

ETHER — A Montréal, le 14, à 71 ans, Urie Ether, époux d'Estienne Ritchot.

GAILPEAU — A Montréal, le 13, à 68 ans, Catherine Lemaire, épouse de Victor Gailpeau.

GARAUAT — A Montréal, le 14, à 72 ans, Joseph-Omer Garauat.

GARREY — A Montréal, le 14, à 63 ans, Joseph Garreay, époux de feu Georges Laplante.

ROULE — A Montréal, le 13, à 69 ans, Mme Charles Roule, née Orphéa Castonguay.

LAFOND — A Montréal, le 14, à 24 ans, Claudine, fille d'Herman Lafond et de Malvina Gaudet.

LAROSE — A Montréal, le 13, à 23 ans, Ernest, fils d'Alexandre Larose et de Mélida Forget.

LARUELLE — A Montréal, le 15, à 39 ans, Albertine Chaurat, épouse de F.-X. Laruelle.

LANGLOIS — A Montréal, le 14, à 72 ans, Delphis-Henri Langlois, époux de Louise Hébert.

LAVOIE — A St-Laurent, le 15, à 66 ans, Wilfrid Lavoie, de St-Martin.

LEBLANC — A Montréal, le 13, à 83 ans, Marie-Rose-Alma Léonard, veuve de Simon-Antoine Leblanc.

MARTEL — A Montréal, le 14, à 51 ans, Rodrigue Martel, époux d'Ida Forget.

PAGE — A Verdun, le 14, à 46 ans, Mme Oré Page, née Virginia Montpetit.

PINARD — A Montréal, le 14, à 11 mois, Marc, enfant d'Alide Pinard et de Flore John.

PRINCE — A Montréal, le 14, Aida Bruton, épouse de John-Samuel Prince.

SABOURIN — A St-Anne-de-Bellevue, le 15, à 68 ans, Mme Joseph Sabourin, née Alphonsine Ronon.

THIBAUT — A Montréal, le 13, à 69 ans, Emma Thibaut, épouse de Luc Tremblay.

Sept-Douleurs, qui a perdu la vie dans l'incendie, venait d'allumer une lampe dans la salle à manger lorsqu'une explosion se produisit, allumant l'incendie.

Le couvent de Stoneham avait été construit il y a trente ans et restauré en 1931.

A St-Barthélemy

Saint-Barthélemy, 16 — Un violent incendie a détruit hier le couvent et la chapelle des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et considérablement endommagé l'église catholique. Les pertes s'élevaient à environ \$115,000.

L'incendie se déclara pendant la classe vers 9h. 30 du matin. Les 125 élèves, dont 35 pensionnaires, et les 18 religieuses purent sortir de l'immeuble sans encombre par un escalier de sauvetage qui vient d'être installé.

Les deux clochers tombent

Vers 3h. de l'après-midi, des centaines de personnes, qui étaient accourues sur les lieux, malgré la tempête qui sévissait, ont vu tomber le premier clocher de l'église; le deuxième tomba vers 6h. Ces deux clochers étaient en bois et tombèrent en avant de l'église sans causer de dommage.

La chapelle et le couvent

La chapelle, un édifice en briques, était évaluée à \$50,000; le couvent de trois étages et un sous-sol, également en briques construit il y a environ 50 ans, était évalué à \$40,000.

Le feu prit naissance aux cuisines de l'institution. Il a été causé vraisemblablement par l'explosion d'un poêle chauffé au charbon. Le feu se propagea si rapidement que les enfants n'eurent pas le temps de prendre leurs vêtements. Ceux qui se trouvaient au rez-de-chaussée sautèrent par les fenêtres. Les autres s'échappèrent par un escalier de sauvetage installé à la demande d'une compagnie d'assurance. Des pompiers de l'extérieur ne purent venir renforcer la brigade du village parce que les routes étaient bloquées par la neige. M. le maire J.-A. Barrette organisa alors une équipe d'hommes qui luttaient avec acharnement pour éteindre le feu. Le vent soufflant avec une extrême violence rendait les manœuvres fort difficiles et peu efficaces. Les enfants et les religieuses ont été recueillis par les gens du village.

A Rouyn

Rouyn, 16 (C. P.) — Un incendie considérable a détruit hier à Rouyn l'hôtel Rouyanda évalué à \$111,000. Une jeune fille de passage à l'hôtel, Mlle Lucille Boyce, fut brûlée gravement. William Blackburn, qui accompagnait la jeune fille, s'est brûlé aussi, mais il n'est pas en danger. Peu avant que l'incendie n'éclate, une centaine d'invités au bal de la St-Valentin avaient quitté l'hôtel. C'est vers deux heures et quarante du matin que le feu prit naissance. A trois heures, l'immeuble entier était la proie des flammes. Quand l'alerte fut donnée, Mlle Boyce monta avec quelques autres, chercher ses vêtements. Quand elle voulut redescendre, l'escalier était en flammes. Elle courut à une fenêtre. Le pompier Roy la vit, posa une échelle sur le mur et monta. Il trouva la jeune fille inconsciente. L'hôtel Rouyanda était de construction récente. Il avait été ouvert l'automne dernier.

Nos éphémérides

16 février 1825

Fondation de deux paroisses

Un fait qui illustre bien comment le développement de la province de Québec est cette double requête présentée devant Mgr J.-O. Plessis, le 16 février 1825, par les habitants de deux paroisses de la région des Trois-Rivières. Il s'agissait des paroisses de Sainte-Geneviève de Batiscan et de Saint-Stanislas, deux paroisses appartenant aujourd'hui à l'est du diocèse des Trois-Rivières. Dans les deux cas, l'évêque de Québec ordonna à l'abbé Denis Dénéchaud d'enquêter et de lui faire rapport. Ce ne fut que huit ans plus tard, cependant, que les deux paroisses furent érigées canoniquement, toutes deux à la même date, le 16 août 1833. Ce développement de l'Eglise se produisit même si rapidement qu'il y eut une véritable pénurie de prêtres. Le diocèse de Québec ne formant qu'un seul et immense diocèse souffrit de cet étrangement imposé par le refus de l'autorité anglaise d'approuver la nomination de nouveaux évêques. Le jour où de nouveaux diocèses se fondèrent des collèges d'ouvriers et des prêtres à leur tour firent surgir de nouveaux clochers.

La tempête de neige à Québec

Québec, 16 (DNC) — Pendant les quatre-vingt heures qu'a duré la tempête, il est tombé dans le district de Québec 18 pouces de neige, dix pouces et demi mardi et sept pouces et demi hier. Mardi, on a subi les mêmes inconvénients dans Québec et la banlieue. L'hoirie de services d'utilités publiques a été dérangée, des autos sont restées immobilisées dans la neige, les trams et les trains ont été retardés.

Feu James-W. Simpson

M. James-W. Simpson, surintendant de la Sun Life Assurance Company of Canada, est décédé à l'âge de 61 ans. La déposition mortelle est exposée aux salons montuaires Wray & Brothers, 1234, Mountain. Les funérailles auront lieu demain après-midi, à 2 h. 30, à l'église St. Andrew and St. Paul, rue Sherbrooke. L'inhumation se fera samedi, à Hamilton, Ont.

En faveur d'un drapeau canadien

Texte du discours de M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, prononcé aux Communes, hier après-midi

Ottawa, 16. (D.N.C.) — Voici le texte du discours que M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, a prononcé hier après-midi, en français à la Chambre des Communes en faveur d'un drapeau canadien:

Je tiens tout d'abord à féliciter l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) de sa ténacité et de sa persévérance, car je crois que c'est la cinquième ou sixième fois que sa motion pour l'adoption d'un drapeau distinctement canadien soulève un débat comme celui-ci.

Une société patriotique célébrait, le 12 décembre dernier, aux Trois-Rivières, l'anniversaire du statut de Westminster. Je pris part à cette réunion. A cette occasion, comme dans bien d'autres circonstances, il fut facile de constater que l'indépendance de notre jeune nation est chère au cœur de tous. Cette indépendance nous remplit d'un sentiment d'orgueil et de fierté bien légitime.

Puisque nous sommes une nation autonome, il est tout naturel que nous voulions jouir de tout ce que comporte cette autonomie et que nous désirions, en citoyens pratiques et logiques, l'abolition des appels au conseil privé et l'adoption d'un drapeau distinctement canadien.

Je désire consigner dans les débats de cette Chambre une résolution qui m'a été adressée par cette société des Trois-Rivières:

"La Société Saint-Jean-Baptiste des Trois-Rivières serait heureuse de voir notre pays arborer un drapeau national qui lui soit propre lors de la visite prochaine de notre roi, Georges VI.

"Nous espérons que notre gouvernement voudra bien, dès la prochaine session, mettre à l'ordre du jour une motion à ce sujet."

(Signé) Maurice GELINAS

L'an dernier j'ai appuyé la motion de l'honorable député de Battleford-Nord demandant l'adoption d'un drapeau canadien et je l'appuie de nouveau cette année avec encore plus de conviction. Puisque la mère patrie a cru bon de nous accorder notre indépendance, il semble qu'elle s'attende que nous apprécierions ce geste et que nous prendrions entièrement avantage du privilège accordé.

Nous aurons, tôt ou tard, un drapeau canadien. Je me demande pourquoi ne pas l'adopter immédiatement. Il est inutile pour moi de répéter ce que j'ai dit l'an dernier, car je ne désire pas faire perdre trop de temps à la Chambre et suivre l'exemple de nos amis de l'opposition depuis quelques semaines.

Je me permets de faire ici une digression, pour répondre à l'honorable député de Davenport (M. MacNicol), qui a prétendu tout à l'heure qu'une discussion comme celle-ci était inutile. A une question posée au gouvernement on a répondu que le coût de la Commission Davis était de \$12,580. Le coût de l'enquête devant le comité des comptes publics sera probablement aussi élevé. S'il est vrai qu'une journée de session coûte environ \$12,000, le parti conservateur portera la responsabilité d'avoir fait dépenser au pays une somme d'au delà de \$120,000 pour discuter une question qui avait été définitivement réglée par la commission Davis.

Il est réellement étrange d'entendre les membres de l'opposition parler de chômage et du grand nombre de personnes sans travail alors qu'inutilement ils font dépenser \$120,000.

J'ajoute que les arguments employés à l'encontre de l'adoption d'un drapeau canadien n'obtiennent pas l'approbation de la majorité des citoyens du pays, loin de là. Ces arguments sont plutôt futiles. Plusieurs personnes m'ont demandé quelles étaient les objections soulevées par les adversaires de l'adoption d'un drapeau canadien. Comme toutes les raisons en faveur d'un drapeau canadien ont déjà été énoncées, j'ai eu la patience de lire le discours prononcé l'an dernier par le député de Broadview (M. Church), qui vient justement de prendre son siège. Pour résumer ses objections, je me permets de lire quelques-uns des passages du discours de quarante minutes qu'il a prononcé alors.

Je cite: "L'Union Jack suffisait aux 600,000 soldats qui ont combattu pour nous tous en France et dans les Flandres, et il devrait suffire aux civils qui sont restés dans leur foyer."

Est-ce que cela voudrait dire que 600,000 soldats canadiens ne seraient pas allés combattre pour l'Angleterre si nous avions eu un drapeau distinctement canadien? J'ai toujours compris que la dernière guerre avait été faite dans le but d'assurer le maintien et la survie de la démocratie dans le monde.

Je cite encore: "Personne ne réclame un drapeau canadien distinct."

Je me demande si le député s'est donné la peine d'en parler à plusieurs de ses électeurs ou s'il n'en a vu qu'un ou deux.

"Je crois, disait-il encore, en la politique du roi unique, du drapeau unique, de l'école unique et de l'Empire unique."

Le député aurait probablement pu compléter cette liste avec ce que l'on débattait souvent le 12 juillet et dire qu'il ne croyait qu'en une seule langue.

Je cite encore: "J'ai pris l'avis d'un grand nombre de gens au sujet de cette question du drapeau et l'opinion générale semble être qu'il vaudrait mieux se munir d'une flotte convenable pour y hisser un drapeau et non des navires tels que le *Minnie M. Lada Alice*, *Fisland Queen*, le *Luella* et le *Shamrock*. Ignorez-ou est cette flotte canadienne quoique je lise les bulletins de la marine."

Il continue plus loin: "Je dirai que nous devrions attendre de posséder une flotte convenable avant d'arborer un drapeau et assez d'hommes pour équiper les navires. Que faisons-nous sur terre, sur mer et dans les airs pour assurer notre protection en ce moment? Nous nous contentons d'arborer le drapeau panaméricain à la Chambre et en dehors de la Chambre."

Il ajoutait: "Nous ferions bien de remonter jusqu'à l'époque de sir John-A. Macdonald et de nous rappeler sa déclaration: 'Sujet britannique je suis né et sujet britannique je mourrai.'"

Il dit encore: "Est-il juste à l'heure actuelle de soulever ce sujet, alors que nous comptons sur la mère-patrie pour notre protection maritime?"

"Nous fléchons de créer un service d'aviation au Canada. Nous savons jusqu'à quel point l'air a révolutionné les manœuvres de guerre. Or, si l'ennemi remontait le Saint-Laurent, que pourrions-nous faire? Nous ne sommes pas préparés. Pendant que nous parlons d'un nouveau drapeau, on pourrait faire sauter la citadelle et s'avancer vers Ottawa pour y faire subir le même sort au parlement et au Château Laurier."

M. le président, je cite ces paroles de l'honorable député de Broadview parce qu'il y a un des plus chauds partisans de l'Union Jack et l'un des plus farouches adversaires de l'adoption d'un drapeau essentiellement canadien.

Il continue: "Certes, le nouveau drapeau plairait à beaucoup de gens dans toutes les provinces, mais, je le répète, si l'ennemi remontait le Saint-Laurent, que ferions-nous? Certains membres du comité pourraient dire: 'Il y a le panaméricanisme pour nous défendre'."

Et il ajoutait, en conclusion: "Le peuple canadien n'a jamais été consulté à ce sujet et il n'a pas été consulté non plus sur cette question de changement de drapeau."

Voilà ce que j'ai trouvé de plus fort dans l'argumentation de l'honorable député de Broadview. Voilà ce que les adversaires d'un drapeau canadien appellent des arguments. C'est un peu comme les dessinateurs de l'âge de pierre qui, quand ils dessinaient un cheval ou un chien, devaient écrire au bas: Ceci est un cheval ou ceci est un chien. Je puis comparer les adversaires du drapeau canadien et leurs arguments aux dessinateurs de l'ancien temps et à leurs œuvres.

En conclusion, M. l'orateur, j'affirme que notre loyauté envers l'Empire et la Couronne n'a rien à faire avec cette motion. Et je répondrai à ce que l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) disait tout à l'heure lorsqu'il faisait un appel spécial aux Canadiens français. Il déclarait que nous devrions être les premiers à vouloir conserver l'Union Jack, parce qu'il est formé en grande partie du drapeau fleurdelisé. Je dois dire à cet honorable député que nous aimons bien la France, que nous aimons sa culture, ses arts, sa littérature. Nous aimons bien également l'Angleterre, mais ce qui nous concerne plus spécialement, c'est notre pays, qui est le Canada, parce que notre seule patrie.

Pour qu'un drapeau signifie quelque chose, il faut qu'il soit distinct de ceux des autres nations. Souhaitons donc que le statut de Westminster fasse disparaître complètement ce qui reste chez nous d'esprit colonial, afin que nous puissions jouir du privilège caractéristique d'avoir un drapeau national. Le temps d'une double citoyenneté est passé. Après tout, nous sommes Canadiens ou nous ne le sommes pas. Si nous ne le sommes pas, allons vivre ailleurs, à l'ombre du drapeau que nous préférons. Le chemin a été tracé dernièrement et l'exemple est venu de haut. Ainsi ne resteront que de vrais Canadiens qui pourront chanter avec sincérité ces mots de notre hymne national:

"Le ciel a marqué sa carrière Dans ce monde nouveau. Toujours guidé par sa lumière, Il gardera l'honneur de son drapeau."

Il n'y a pas place, chez nous, pour une allégeance divisée. Lorsque Sa Majesté le Roi George VI viendra nous visiter au printemps, c'est le roi du Canada que nous recevrons et j'ose dire que le roi du Canada devra trouver logique et naturel de voir flotter au Canada un drapeau distinct, essentiellement canadien, sur le parcours de tout son itinéraire dans notre pays.

De retour d'Espagne

Liverpool, 16 (C.P.) — Quatre-vingt-huit volontaires canadiens qui ont combattu dans les rangs du bataillon Mackenzie-Papineau au service de l'Espagne rouge, doivent s'embarquer demain pour le Canada à bord du paquebot *Duchess of York*. C'est le troisième groupe d'anciens combattants qui revient au pays de l'Espagne rouge.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Quelle date?

Voyez ici:

1939 FEVRIER 1939

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

En Chine

Changhai, 16. (A.P.) — Les autorités japonaises viennent d'avertir les étrangers qu'elles ont l'intention de débarquer des troupes à Haïmen, dans la baie de Taichao, à 200 milles au sud de Changhai afin de resserrer le blocus de la côte chinoise. Haïmen est l'un des derniers ports qui restent aux Chinois pour recevoir des approvisionnements de guerre qui sont transportés par routes et par chemins de fer à Nanchang à l'intérieur. L'occupation de Haïmen introduirait les Japonais dans l'est de la province de Chekiang où ils n'ont pas encore pénétré.

En Chine

A date, les Japonais ont occupé tous les ports chinois au nord de Changhai, à l'exception de Haichao qui n'a pas d'importance militaire; au sud de Changhai, ils ont occupé Canton, Amoy, Hangtchoo et Hoïhao, ne laissant aux Chinois que Wentshao, Ningpo, Foutchéou, Souateou et Pakhoi qui est fort menacé depuis l'occupation de l'île de Hainan. En dépit du blocus, les Japonais ont réussi à amener jusqu'ici des approvisionnements assez considérables dans les ports qui ne sont pas encore occupés.

Les Japonais s'efforcent donc de resserrer encore ce blocus afin de couper toutes les communications par mer, ce qui ne laisserait au maréchal Tchiang Kai Chek d'autres moyens de communications que les grandes routes conduisant en Russie soviétique, en Indochine française et en Birmanie.

Nombreux cas de grippe

Le Dr A. Lapierre, directeur du service provincial de la santé à Montréal, déclare que les cas de grippe sont plus nombreux dans la province que l'an dernier, mais que la grippe a un caractère bénin. Il n'y a aucune raison de s'alarmer tout en prenant, naturellement, toutes les mesures de prudence nécessaires pour éviter la maladie ou pour la soigner à temps.

Par ailleurs le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal d'hygiène, dit, lui aussi, que les cas de grippe sont plus nombreux que d'habitude à Montréal mais que, par contre, on n'a enregistré que 13 décès dus à la grippe, depuis le 1er janvier 1939, alors

Nombreux cas de grippe

Le Dr A. Lapierre, directeur du service provincial de la santé à Montréal, déclare que les cas de grippe sont plus nombreux dans la province que l'an dernier, mais que la grippe a un caractère bénin. Il n'y a aucune raison de s'alarmer tout en prenant, naturellement, toutes les mesures de prudence nécessaires pour éviter la maladie ou pour la soigner à temps.

Par ailleurs le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal d'hygiène, dit, lui aussi, que les cas de grippe sont plus nombreux que d'habitude à Montréal mais que, par contre, on n'a enregistré que 13 décès dus à la grippe, depuis le 1er janvier 1939, alors



VICHY SUPREME
PURGATIVE
Le laxatif doux, énergique et sans équivalent importé de Vichy, France.
TOUTES PHARMACIES

que durant la période correspondante, l'an dernier, la grippe avait fait 34 victimes.



NOTRE FAVORI NATIONAL
GIN MELCHERS
CROIX D'OR
LA BOISSON LA PLUS SAINE
PLUS FORTÉ PLUS SAVOUREUSE
PRÉVENEZ CASSEZ — avec une bonne PONCE
LA GRIPPE
PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL et BERTHERVILLE

10 oz. 90¢
26 oz. 200¢
40 oz. 280¢

LA MEILLEURE RECETTE
— le vin bien chauffé
— le jus d'un citron
— deux doigts de Melchers
— de sucre au goût
— saupoudrez de muscade

Vente avant inventaire

chez **Max Beauvais**

LES PLUS GRANDES VALEURS DE L'ANNÉE

Les nouvelles réductions que nous venons d'effectuer vous donnent l'avantage de profiter maintenant de prix extrêmement bas. Toutes les marchandises offertes dans cette vente sont de notre haute qualité régulière. C'est le meilleur temps d'acheter, pour votre usage immédiat ou futur, tout en économisant !

PALETOTS

VALEURS jusqu'à 40.00.	24.50
Maintenant en vente à.....	
VALEURS jusqu'à 50.00.	33.50
Maintenant en vente à.....	
VALEURS jusqu'à 55.00.	39.50
Maintenant en vente à.....	
Tous nos BURBERRYS.	53.50
Valeurs jusqu'à 75.00.....	

Paletots de Printemps — Moins 20%
Y compris les BURBERRYS

COMPLETS

VALEURS jusqu'à 25.00.	18.75
Maintenant en vente à.....	
VALEURS jusqu'à 30.00.	22.50
Maintenant en vente à.....	
VALEURS jusqu'à 35.00.	26.50
Maintenant en vente à.....	
VALEURS jusqu'à 40.00.	31.50
Maintenant en vente à.....	

Ce ne sont pas des lots désassortis mais des groupes réguliers comprenant l'assortiment complet de grandeurs et de modèles pour hommes et jeunes gens. Tous sont d'élégants complets nouveaux.

Achetez ce qu'il y a de mieux
MAINTENANT

aux plus bas prix de l'année !

Max Beauvais limitée
385 rue St-Jacques O.
"Le magasin de Qualité pour Messieurs"
Arthur POULIN, président.

SOULIERS "K"

Régulier jusqu'à 11.50.....	8.95
Régulier jusqu'à 13.00.....	9.95
SOULIERS ANGLAIS ET SOULIERS CANADIENS	
Régulier jusqu'à 7.00.....	4.95
Régulier jusqu'à 10.00.....	6.45
Pointures: 5 1/2 à 13. Largeurs: AAA à E. Ajustement aux Rayons X.	

CHEMISES "FORSYTH"

Chemises de 3.55.....	2.85
Chemises de 2.50 et 3.00.....	1.85
Chemises blanches — Moins 20%	

CRAVATES

CALENDRIER
 Demain: VENDREDI, 17 février 1939
 Saint Alexis de Falconieri, conf.
 Lever du soleil, 7 h. 01.
 Coucher du soleil, 5 h. 28.
 Lever de la lune, 5 h. 31.
 Coucher de la lune, 4 h. 18.
 Pleine lune, le 4, à 2 h. 55m. du matin.
 Dernier quart, le 10, à 11h. 12m. du soir.
 Nouvelle lune, le 19, à 3 h. 28m. du matin.
 Premier quart, le 26, à 10h. 25m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le service solennel pour Pie XI à la basilique

Mgr Chaumont dit la messe — S. E. Mgr Gauthier au trône — Les représentants ecclésiastiques et laïques

Eloge du Pape défunt par M. le chanoine Harbour

Dans la basilique-cathédrale de Montréal, construite par le saint évêque Mgr Bourget sur le plan de la basilique de Saint-Pierre de Rome, S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, qui nourrit une grande vénération pour ce prédécesseur, a présidé ce matin, à 9 h., la cérémonie funèbre à l'occasion de la mort du Pape Pie XI.

A une semaine de distance de la mort du Souverain Pontife, ce service a attiré à la cathédrale une foule qui débordait dans les allées. Les membres du clergé remplissaient les stalles du sanctuaire. Le maire de Montréal, M. Houde, le sénateur Raoul Dandurand, représentant le gouvernement fédéral, et les trente-six consuls occupaient des fauteuils et prie-Dieu disposés en demi-cercle au bas de la balustrade. Dans les rangées centrales des bancs, on remarquait des sénateurs et des députés, des juges et des députés, et l'imposante délégation universitaire. Des religieux et des militaires remplissaient le transept du côté de l'Evangile; les élèves du Grand Séminaire occupaient les bancs du transept du côté de l'Épître.

En avant de l'église, un simple petit catafalque, sur lequel on avait posé une mitre blanche, entre six chandeliers.

L'autel, encadré des célèbres colonnes romaines rappelant celles de Rome, Mgr Conrad Chaumont, évêque général et directeur de l'action catholique, mouvement lancé par le Pontife défunt à travers le monde, a célébré la messe de requiem, assisté de MM. les abbés Gérard Hébert, diacre, et Paul-Emile Bérubé, sous-diacre, tous deux du Grand Séminaire.

Mgr l'archevêque-coadjuteur occupait son trône. Il avait pour prêtre assistant, M. le chanoine Sylvester. Les deux autres assistants étaient M. le chanoine J.-A. Mousseau et Mgr Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal.

Dans le sanctuaire, on remarquait: S. E. Mgr Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; Mgr Vincent Piette, curé de St-Stanislas; MM. les chanoines Zénon Alary, Jos. Picotte, curé de St-Pierre-Claver; les RR. PP. Louis Trinitaire, Costello, Récompense; Guy Laramée, Jésuite; Simon Chénave, Oblat; C. Beaupré, Jésuite; M. l'abbé J.-A. Papineau, curé de Saint-Paul, et autres.

Parmi les laïques, on reconnaissait: le maire Houde, le sénateur Dandurand, le sénateur Arthur Sauvé, le sénateur Charles-P. Beaubien, le sénateur J.-H. Rainville; le ministre de la Colonisation, M. Henry L. Anger; les juges Édouard Fabre, Surveyor, Philémon Cousineau, Alphonse Décaré, de la Cour supérieure; les juges Gustave Perrault, Amédée Monet, de la Cour des sessions spéciales de la paix; le juge L.-A. Robillard, de la Cour des jeunes délinquants; et nombre d'hommes de profession comme M. Léon Mercier Gouin et autres.

La chorale de la basilique-cathédrale, sous la direction de M. Arthur Laurendeau, a exécuté une messe de requiem en musique polyphonique. M. Arthur Letondal était à l'orgue.

Il n'y a pas eu de photos prises dans la basilique. Les *Constitutions synodales*, refondues et publiées depuis quelques semaines, interdisent toute photo à l'intérieur de l'église.

M. le chanoine Harbour

A la fin de la messe et avant la *Libera*, M. le chanoine Adélaïde Harbour, curé de la cathédrale, est monté en chaire et a prononcé avec éloquence le panégyrique du Pape Pie XI.

Ceux qui ne sont pas initiés à notre doctrine, dit-il, ou qui ne l'ont pas approfondie, ou qui l'observent du dehors, pensent que le Pape n'est que le chef de la société religieuse qu'il appelle l'Eglise. Ils admettent qu'il faut un Pape à l'Eglise comme il faut un pasteur au troupeau, un commandant à l'armée, un pilote à la barque. C'est juste, mais certains insistent à dire que la papauté n'est que la police sociale qui nous tient ensemble et qu'elle nous pèse comme un fardeau sur les épaules.

Aux uns et aux autres, le prédicateur entreprend alors d'exposer les vrais sentiments d'un catholique envers celui qu'il nomme le Saint-Père.

Pour bien définir notre allégeance, dit-il, il faut d'abord dire que l'Eglise n'est pas seulement une société juridique conduite par des lois, elle n'est pas non plus uniquement une armée dirigée par des chefs; elle est beaucoup plus qu'une société humaine organisée humainement. Il y a tout l'aspect dogmatique et surnaturel du pouvoir pontifical, le Pape étant le remplaçant de Jésus-Christ. Voilà la

Cela, mes Frères, justifie la fierté du catholique à croire au Pape et à lui obéir; cela explique notre attachement et notre affection pour la personne du Souverain Pontife; cela aide à comprendre la profondeur du deuil qui frappe au cœur, non pas à l'esprit et dans la raison, mais au cœur de tout catholique, à l'occasion de la mort de Notre Saint Père le Pape Pie XI.

Cette croyance et cette doctrine nous donnent la raison de la vénération et de l'estime toute surnaturelle dont les fidèles entourent le chef légitime de l'Eglise siôt qu'il a été choisi, élu entre les autres hommes pour succéder à Notre-Seigneur Jésus-Christ et être son remplaçant visible sur la terre.

C'est, pourtant, ne nous empêchant pas d'apprécier, même dans ces postes de suprême autorité, la valeur humaine de ceux qui les occupent et de reconnaître qu'il peut exister de l'un à l'autre des différences et des distinctions.

Un panégyrique d'un Pape n'est pas uniquement l'éloge de la papauté, et si l'institution honore et élève singulièrement celui qui y est élu, parfois, souvent même, le titulaire jette à son tour un lustre indélébile sur l'institution, si grande soit-elle. Je ne crains pas d'affirmer que ce fut le cas du pontife que l'Eglise pleure en ce moment.

M. le chanoine Harbour fait le bref récit de la vie de Pie XI, de son achèvement vers le trône de saint Pierre, puis résume les travaux et entreprises de Sa Sainteté pendant les dix-huit années de son pontificat. Il mentionne trois idées "qui tiennent du génie" et sont, pour une large part, l'organisation de l'action catholique en chrétienté, la création d'un clergé indigène dans les missions, et l'abolition d'un programme de restauration sociale irréalisable et incompatible dans l'univers entier.

En terminant, le prédicateur invite les fidèles à prier pour l'âme du Souverain Pontife, pour l'Eglise, pour le monde entier, pour que le grand rêve de Pie XI se réalise, pour que la paix règne dans la vérité, la justice et la charité.

"COMMENT ON ELIT UN PAPE"

Prière aux clients de la librairie de prendre patience

Nous avons vendu des centaines d'exemplaires de cette brochure de vive actualité, et chaque courrier nous apporte de nouvelles commandes. Nous avons ordonné par câble un nouvel envoi, lequel, si l'édition n'est pas épuisée, devrait nous parvenir dans une quinzaine de jours. Nous ferons alors promptement la livraison.

LE SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430, Notre-Dame est

Montréal

M. von Bergen et la papauté

L'allocution de l'ambassadeur allemand près le Saint-Siège en présentant les condoléances du corps diplomatique au Sacré Collège

Cité du Vatican, 16 (C. P. Havas).

L'ambassadeur allemand près le Vatican, Carl-Ludwig-Diego von Bergen, a présenté, au titre de doyen, les condoléances du corps diplomatique au Sacré Collège.

Après l'expression des sympathies, il s'est permis de recommander aux cardinaux d'élire un pape qui saura jouer un rôle essentiel dans l'élaboration du nouveau monde qui lève sur les ruines d'un monde qui, pour plusieurs raisons, n'a plus aucun droit d'exister. Nous vivons, dit-il, à l'une des heures les plus décisives de notre histoire. Il se produit une évolution que nous souhaitons paisible. La papauté a incontestablement un rôle essentiel à jouer en tout cela. Nous nous rendons compte, Eminences, que les responsabilités les plus délicates pèsent sur le Sacré Collège pour le choix d'un digne successeur à Pie XI, d'un pape vers qui l'humanité regardera comme vers un phare brillant qui la guide au milieu de la tempête dans la voie de la paix et du progrès.

Le doyen du corps diplomatique a terminé en exprimant sa confiance que le Sacré Collège réussira à s'acquiescer de sa tâche.

M. von Bergen a insisté dans son éloge de Pie XI sur le fait que ce Pape a réglé le conflit entre le Vatican et l'Italie. Jusqu'à son dernier soupir, dit-il, il est demeuré fidèle à sa devise: *Pax Christi in regno Christi*.

M. McCormick et les nouvelles radiophoniques

Le colonel R.-R. McCormick, éditeur et directeur de la *Chicago Tribune* et principal intéressé de la pulperie de la Baie-Comeau, est arrivé à Montréal pour porter la parole, aujourd'hui, au déjeuner de l'Association forestière canadienne.

Dans une interview qu'il a donnée hier soir, M. McCormick a déclaré que, selon lui, les chroniques de nouvelles données par radio n'ont pas du tout l'efficacité de celles données dans le journal. Il a ajouté que le journal radiophonique n'aurait pas longue vie et qu'il ne pouvait durer parce qu'il n'était pas et ne pouvait être complet. Ce témoignage de M. McCormick a d'autant plus de valeur qu'il est lui-même propriétaire de la station puissante d'émissions WGN, de Chicago.

Parlant ensuite du papier à journal, M. McCormick déclare que les pulperies québécoises et ontariennes n'ont pas à craindre la concurrence de ce procédé découvert par un inventeur de Pittsburgh qui consisterait à employer pour le journal du papier de rebut ou plutôt du papier qui aurait déjà servi et dont on aurait fait disparaître l'encre grâce à une formule spéciale.

M. McCormick a ajouté que le papier fabriqué au Québec et en Ontario sera toujours le meilleur et le plus en demande.

Après sa visite à Montréal, M. McCormick se rendra faire en avion une tournée d'inspection à son entreprise de la Baie-Comeau.

En Palestine

Jérusalem, 16 (P.C. Havas). — Les autorités anglaises ont imposé le couvre-feu aujourd'hui dans le vieux quartier de Jérusalem à la suite de l'assassinat d'un policier arabe hier. Un tribunal militaire vient de condamner à mort trois arabes faits prisonniers la semaine dernière près de Ramleh. Les arabes ont exécuté la nuit dernière plusieurs coups de feu contre les établissements juifs du quartier et du nord; un colon juif a été tué dans son lit et une petite gare a été brûlée.

Les Juifs en Palestine

Londres, 16 (A.P.). — Le président de l'Association sioniste mondiale, M. le Dr Chaim Weizmann, est allé rendre visite aujourd'hui au premier ministre Chamberlain pour tâcher de trouver une issue à l'impasse où se trouve la conférence palestinienne sur l'immigration des Juifs en Palestine. On n'entrevoit aucune possibilité de compromis entre les délégués arabes qui réclament la cessation absolue de toute immigration juive et les délégués juifs qui ne veulent pas accepter de réduction substantielle de cette immigration.

Le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, s'est embarqué hier à bord du *Saturnia*, paquebot italien, pour Rome. D'Alger, il s'embarquera à bord du *Neptunia*, pour Naples. Le doyen des dignitaires ecclésiastiques des Etats-Unis devait d'abord partir à la fin de la semaine dernière, mais il a décidé ensuite de partir au milieu de cette semaine. Il rejoindra à bord du *Neptunia*, à Alger, les deux cardinaux de l'Amérique du Sud: le cardinal Copello, de l'Argentine, et le cardinal Cintra, du Brésil. Trois journalistes représentant trois journaux de Boston se sont également embarqués pour Rome.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le premier initiateur de cet impôt fut Bernard Balzac, père du romancier Honoré de Balzac

Paris, 16 (P.C. Havas). — Le premier initiateur de la taxe sur les chiens fut le père du romancier Balzac, Bernard Balzac, fournisseur des recherches du docteur Trillat sur les connaissances médicales approfondies dont Balzac a fait preuve dans "La Comédie humaine". Balzac s'occupait de médecine à ses heures et en voulait particulièrement aux chiens qu'il accusait de transmettre la rage, plus à peu près toutes les autres maladies.

Le chien pompe et retient dans ses soies toutes sortes de venins qu'il distribue dans son entourage, tandis qu'il est protégé par l'impénétrable du tissu qui recouvre son corps. Bien plus, il est possible que son odeur et ses émanations puissent transmettre des germes de maladie, y compris celui de la peste.

La dénonciation de ce mémoire du père de Balzac s'achève par une suggestion pratique pour réduire la race canine. Il préconise une taxe sévère sur les chiens divisés en quatre catégories, du chien berger au chien d'agrément.

La taxe aller à 50 francs et les propriétaires devaient s'engager à ne pas faire de chiens de garde des chiens d'agrément. La taxe sur les chiens fut reprise par la suite et maintenue par tous les gouvernements. Mais aucun fonctionnaire ne reconnut la priorité de Bernard Balzac dans la création d'une nouvelle taxe. Pour le Dr Trillat, c'est Bernard Balzac qui avait sur la médecine des vues très précises et assez curieuses qui fut le professeur de son fils et lui apprit la vie et l'art de "médecin de campagne", dont il devait faire un modèle.

Secours directs

M. Tremblay aurait été mal compris

Le gouvernement provincial approuverait le projet Rogers

Il semble que M. William Tremblay, ministre du travail, a été mal compris d'après ce qu'il a dit au banquet des boulangers, lundi soir, ayant rapporté que, selon une déclaration faite par le ministre, le gouvernement provincial était prêt à payer la moitié des secours directs si le gouvernement fédéral voulait payer l'autre moitié.

Les échevins, réunis en comité de législation pour étudier le bill de Montréal, ont décidé mardi matin d'envoyer une délégation à Québec pour s'enquérir des projets du gouvernement provincial. M. l'échevin Côté, président du comité de législation, est allé à Québec avec le directeur des finances municipales, M. Roberge.

Ce dernier était de retour à l'hôtel de ville ce matin, mais M. Côté est encore à Québec. Les deux délégués ont rencontré le premier ministre et M. Tremblay, et M. Côté doit les rencontrer de nouveau cet après-midi. Il n'y a encore rien de décidé, mais on croit savoir que les autorités provinciales sont favorables au projet formulé par M. Rogers, ministre fédéral du travail, qui les secours directs soient payés 40 pour cent par le fédéral, autant par le provincial, et 20 pour cent par les municipalités.

Cardinaux en route pour le Vatican

New-York, 16. — Son Eminence le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, s'est embarqué hier à bord du *Saturnia*, paquebot italien, pour Rome. D'Alger, il s'embarquera à bord du *Neptunia*, pour Naples. Le doyen des dignitaires ecclésiastiques des Etats-Unis devait d'abord partir à la fin de la semaine dernière, mais il a décidé ensuite de partir au milieu de cette semaine. Il rejoindra à bord du *Neptunia*, à Alger, les deux cardinaux de l'Amérique du Sud: le cardinal Copello, de l'Argentine, et le cardinal Cintra, du Brésil. Trois journalistes représentant trois journaux de Boston se sont également embarqués pour Rome.

Les magasins "Dupuis" fermés jusqu'à 1 heure

Les magasins Dupuis Frères sont fermés jusqu'à 1 h., demain, pour permettre au personnel d'assister aux funérailles de Pie XI.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

QUEBEC, 16 (D.N.C.). — Le feu qui couvait dans les murs n'a pu être maîtrisé. A 12 h. 30, la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée; 35 hommes de police de la ville de Québec ont été envoyés sur les lieux pour surveiller les patients. Un des malades a succombé au choc, au cours de l'avant-midi, en voulant quitter son lit, lors de l'évacuation de l'hôpital. A l'heure où nous allons sous presse, nous n'avons pu nous procurer de mesurer l'étendue des dommages, vu que le feu poursuit ses ravages.

Le feu à l'hôpital de Mastai fait encore rage

A 12 h. 30 la toiture de l'aile de l'est s'est écroulée — Un malade succombe

(Dernière heure)

Le bill de Valleyfield

Les amendements à la charte

Quebec, 16 (D.N.C.). — Le comité des bills privés, présidé par M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, a étudié ce matin le bill pour amender la charte de la ville de Valleyfield.

Le comité s'est opposé à l'abandon de l'article de la charte qui établit que le conseil municipal ne peut destituer le chef de police et autres officiers durant bonne conduite.

La ville veut retourner à la loi générale qui laisse libre le conseil de destituer tout officier quand il lui plaît.

L'article 3 du bill demande que la définition du mot "contrat" soit rayée parce que cette définition prête à des ennuis. On veut retomber sous la loi générale, car la charte donnait au terme "contrat" un sens restrictif.

En vertu de la charte, un échevin pouvait faire un contrat avec la ville jusqu'à une somme de \$200 en certaines matières sans encourir la déqualification. Désormais, tout rentrera sous la loi générale.

Le comité approuve l'article du bill.

Le comité adopte ensuite différents articles pour valider certaines taxes perçues ou plutôt clarifier les dispositions de la charte à ce sujet.

On passe ensuite à la clause où Valleyfield demande le pouvoir d'emprunt de \$35,000 pour payer la dette flottante sans recourir à l'approbation des électeurs propriétaires. On décide d'ajourner la discussion à la semaine prochaine, ainsi que sur l'article 2 du bill qui placerait la ville sous la loi générale. Comme on l'a vu, la charte ne permet pas de destituer certains de ses officiers de ses fonctions "durant bonne conduite".

M. Carignan, ministre de la Voirie, fait observer que la municipalité est bien libre de faire ce qu'elle voudra mais que cet article de la charte est la meilleure protection pour les fonctionnaires et en somme une bonne garantie pour la saine administration.

Les fonctionnaires constituent l'armature même des bonnes administrations. Car les échevins croient souvent entrer en fonctions, remplis de science, mais ils s'aperçoivent vite que les fonctionnaires sont souvent mieux renseignés.

Il serait utile qu'ils soient protégés tout en gardant aux conseillers leur liberté d'action.



Directrice: Germaine BERNIER

Pour l'Oeuvre de la Soupe

Causerie du R. P. Voyer, au poste C.B.F.

Mesdames, messieurs... mes jeunes amis, et j'insiste, déclarant tout de suite, mesdemoiselles et mes chers grands jeunes gens, que c'est vous tout spécialement que je viens inviter ce soir à un "party" dont vous êtes trop souvent exclus, où, pourtant, se rencontre tout ce que, d'ordinaire, vous aimez trouver à ces sortes de réunions: personnes des deux sexes, société originale, grande animation, coquetisme, soupçon, danse, que sais-je encore? Et ce "party" a nom... un nom riche comme les mets qu'on y sert, il s'appelle... "La Soupe".

Ne semez pas, ne devenez pas incrédules, informez-vous plutôt auprès d'une certaine de jeunes filles de notre meilleure société qui, sous la présidence distinguée de Mlle Andrée Baubien, sont, tous les jeudis, de ce "party". Elle vous diront comment il est bien vrai que, à ces réunions, soupçon, danse, que sais-je encore? Et ce "party" a nom... un nom riche comme les mets qu'on y sert, il s'appelle... "La Soupe".

Entendez bien, dès lors, l'invitation que je vous fais, les jeunes qui m'écoutez, ou, au nom de ces jeunes, parents qui êtes là: je sollicite ce soir votre participation à cette distribution de la soupe... aux pauvres, à ceux qui n'ont rien à manger, qui grelottent de froid, qui n'ont pour asile et réconfort que votre charité. J'ai eu confiance qu'en m'adressant aux jeunes que je connais et que j'aime, qu'en demandant par l'intercession des jeunes ou... à leur intention, je serais particulièrement écouté.

Voici ce que je vous demande: que vous assistiez, pour cette fois, par le cœur, par votre sens social et votre charité chrétienne à la distribution de la soupe à l'Asile de la Providence, que vous vous fassiez représenter par votre amon, l'amon de vos sous et de vos dollars, que vous adressiez, comme suit: "L'Oeuvre de la Soupe", 551, Ste-Catherine est.

Et, en quelle façon vous méritez, pour la plupart, d'avoir la joie d'envoyer vous-mêmes ou que vos parents envoient en votre nom, le cinq, le dix et le vingt-cinq dollars et plus. Un montant considérable ne serait-il pas encore inférieur à la dîme, au 10 pour cent du revenu qu'il convient aux fortunés de donner aux pauvres? Songez, les jeunes, à ce que vous dépensez pour les sports, pour les sorties, pour une seule soirée souvent, et ce que, vous, parents, vous consacrez à payer pour le bal de votre grande fille, pour ses débuts, pour son mariage. Sans doute, et j'en conviens, en supposant toutefois — supposition certes généreuse — qu'il n'y a pas là, souvent, superflu et excès, ces dépenses sont exigées par l'ordre social, par le nom que vous portez, et le rang que vous occupez. Mais alors, convenez à votre tour que ce même rang social, que cette fortune et ce nom qui sont vôtres, exigent aussi que vous fassiez la part des pauvres. Cet ordre de la société, qui vous tient à cœur, vous ne pouvez le maintenir qu'à cette condition: N'attendez pas que la mystérieuse et divine justice immanente, qui régit toute société, rétablisse de force l'équilibre social, nécessairement brisé, quand les riches ne font pas la part des pauvres. Vous y gagnez et les pauvres y gagnent aussi à ce que ce soit la charité et non la haine qui maintienne cet équilibre. N'oubliez donc pas ce mystérieux et doux devoir de charité, vous les jeunes qui aimez la vie et songez à assurer votre avenir, vous, parents, qui avez à cœur de préparer le bonheur de vos enfants.

Je répète alors: par l'intercession des jeunes ou en leur nom, faites tout de suite la part des pauvres, dans vos dépenses du carnaval: "Le carnaval du pauvre!!!", envoyez dès ce soir, dès demain, vos dollars à l'Oeuvre de la Soupe, 551, Ste-Catherine est, et au nom des pauvres: Merci!!!

Tension artérielle

Le vieillard aux artères durcies, la pléthorique aux veines gonflées, la dame sur le retour s'en vont, contemplant leur fiche aux chiffres trop forts, prendre sans discernement chez le pharmacien du coin la spécialité qui doit abaisser leur tension. La fillette anémique veut relever la sienne; elle achète un tonique au petit bonheur.

"Il faut, disait un éminent prélat français, distinguer pour ne pas confondre". Hélas! faute des distinctions nécessaires, ces relevés de tension provoquent les pires confusions.

Le sang, on le sait, circule dans nos artères et dans nos veines sous une certaine pression (tension) qui est une condition indispensable de la circulation et une résultante des actions qu'exercent le cœur, les parois des vaisseaux, le sang lui-même. Cette tension varie à chaque pulsation: la contraction du cœur la fait monter (maxima); elle s'abaisse au repos du cœur (minima). Différente en outre de personne à autre, elle est comme un baromètre de santé: d'où l'intérêt de mesures précises.

Une tension trop haute (hypertension) expose à la mort subite ou à l'attaque d'apoplexie, que précèdent souvent divers maux. Une tension trop basse fait obstacle à toute vie active. L'un et l'autre état exigent des soins.

Mais on ne s'obstina pas à ramener la tension de chacun dans les limites dites normales. Mieux vaut, au lieu de cela, ne pas s'obstiner à ramener la tension de chacun dans les limites dites normales. Mieux vaut, au lieu de cela, ne pas s'obstiner à ramener la tension de chacun dans les limites dites normales. Mieux vaut, au lieu de cela, ne pas s'obstiner à ramener la tension de chacun dans les limites dites normales.

Des considérations analogues s'appliquent au traitement des tensions basses (hypotension). Dans ces cas aussi, l'on doit remonter aux causes et s'efforcer d'agir sur elles. Reconnaissions qu'il est plus simple de lire deux chiffres sur une fiche et de courir ensuite chez le pharmacien. Plus simple, certes, mais souvent bien dangereux.

Hygiène et beauté

Quelques conseils

— Si vous voyez dans le blanc de vos yeux des petits vaisseaux sanguins inégaux, vous pouvez les faire disparaître en baignant vos yeux avec de l'eau de camomille ou avec du thé.

— Si vous voulez que votre brosse à dents conserve longtemps sa dureté, rincez-la toujours à l'eau froide et essuyez-la ensuite.

— Le jus de citron et l'alun sont indiqués lorsqu'on veut raffermir des gencives saignantes et molles.

— Une forte infusion de thé à laquelle on ajoute une ou deux cuillerées à bouche de rhum, assouplit merveilleusement la chevelure.

— Si vos bras manquent de fermeté, frottez-les matin et soir au gant de crin. Ils deviendront lisses et fermes à souhait.

— Un bouton de fièvre vient-il pour quelques jours vous défigurer? Vite, si tôt qu'il apparaît, touchez-le cinq ou six fois de la journée avec de la poudre d'alun. Un remède qui donne également de bons résultats, c'est de le recouvrir avec du sucre en poudre et de laisser en contact le plus longtemps possible.

La bonne cuisine

La morue canadienne exige une place

On a accoutumé de penser que la morue est un repas de pauvres gens, parce qu'elle ne coûte pas cher. On a grand tort, et le prix n'a rien à faire avec l'art culinaire. Si vous essayez cette recette, vous verrez que la morue, bien apprêtée est appétissante et délicieuse.

MORUE CANADIENNE AVEC POMMES DE TERRE AU GRATIN

6 grosses pommes de terre en robe de chambre, Lait riche, Sel et poivre, 2 tasses de morue canadienne cuite ou aiglefin (haddock), Beurre, Fromage râpé.

Otez les pommes de terre de leur peau, tout en conservant celle-ci, et mélangez-les à la morue. Assaisonnez, ajoutez du beurre et un peu de lait riche (haut de bouteille). Remplacez le mélange dans les "robes" et saupoudrez le fromage râpé par-dessus. Placez sous le grill jusqu'à ce que le fromage ait fondu. Avec un légume et un dessert aux fruits, cela vous fera un dîner excellent. Ouvrez un pot de vos bons cornichons, et ne craignez rien des critiques.

N'oubliez pas que presque tout le monde aime les pâtes de poisson, et que ce mets n'exige que très peu d'effort. Faites simplement bouillir, au repas du soir, quelques pommes de terre de plus, pilez-les en purée, assaisonnez de sel et poivre, ajoutez du lait chaud et un oeuf battu si vous désirez. Efficace la morue cuite et incorporée au mélange, en agitant bien le tout jusqu'à ce que vous ayez une masse lisse et crémeuse. Formez en carrés que vous mettez dans la glacière pour un petit déjeuner rapide le lendemain. Faites alors frire dans du beurre ou de la graisse de bacon, et vous pouvez compter que tout votre monde commencera la journée avec plus d'énergie que d'habitude. La sauce tomate ou le ketchup accompagnent très bien les pâtes de poisson, et si vous ajoutez une ou deux tranches de bacon, vous verrez briller les yeux de vos déjeuners.

Avez-vous fait une matelote aux clovises (clam chowder) dernière? C'est excellent pour le repas d'un seul mets. Tout le monde aime les clovises, surtout lorsqu'on prépare la matelote au lait. Beaucoup d'hommes aiment faire chauffer une boîte de "clam chowder" le soir, avant de se mettre au lit. C'est délicieux, plus rapide qu'autre chose, et surtout, ça requiert le minimum d'effort.

Faits et glanes

Le cantique du silence

Surprenante, mais émouvante en somme, une information anglaise nous apprend qu'un "choeur de sourds-muets" a "chanté" dimanche, en l'église du village de Barnsley. Ces infirmes chantaient comme ils parlaient: avec les gestes des mains et les signes des doigts. Bien que n'entendant pas l'orgue, ils traduisaient ainsi le rythme des cantiques.

Cet hymne silencieux, venu du fond de la misère humaine, doit être aussi doux au regard du Seigneur que le choeur des anges.

Plus de femmes que d'hommes

Le recensement vérifié et contrôlé de 1936, en France, n'a pas encore livré tous ses chiffres. On sait cependant qu'il y avait 1,558,961 femmes contre 1,270,781 hommes, et dans la banlieue 1,117,836 femmes contre 1,015,385 hommes. Soit, pour l'ensemble, 390,635 femmes de plus.

La ville des femmes

C'est New-Altony, petite ville de l'Etat du Kansas, aux Etats-Unis. Toutes les autorités y sont représentées par des femmes. Les charges de maire, des cinq conseillers municipaux, de receveur des P.T., de juge de paix et de percepteur, sont aux mains du sexe féminin. Et c'est, par ailleurs, la cité la mieux gouvernée d'Amérique.

Disons cependant que les gardiennes et les sapeurs-pompiers sont des corps exclusivement constitués par des hommes.

"Stewardesses"

Nombreuses sont les lignes aériennes qui emploient des "stewardesses" pour assurer le service à l'intérieur des appareils. Or, une compagnie hollandaise vient de décider de n'engager dorénavant que des jeunes gens. Ses dirigeants ont constaté que les jeunes filles quittaient leur emploi au bout de quelques mois pour épouser un client rencontré entre ciel et terre.

Au début, les administrateurs furent flattés et heureux de la renommée de leur personnel féminin, mais bientôt ce renouvellement constant de main-d'oeuvre présentait de nombreux inconvénients et il fallut avoir recours aux grands moyens.

Et c'est pourquoi le steward a remplacé la stewardess.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

La maison jolie

Rajeunissons ce vieux secrétaire

"Ce sont de vieilles choses". C'est avec un certain dédain que vous avez prononcé cette phrase, l'appliquant à tout ce que votre grenier contient de meubles et de bibelots qui furent jeunes, qui furent jolis, qui furent "nouveaux" et qui gardent souvent, pour qui sait les apprécier, un charme désuet et savoureux. C'est pour vous inciter à leur donner une nouvelle jeunesse, et pour vous en indiquer le moyen, que nous voulons aujourd'hui vous en parler.

Voici un vieux secrétaire abandonné. Certes, il n'est plus en très bon état, mais nous allons arranger ça. Il faut d'abord le nettoyer, débarrasser les ferrures s'il y a lieu et décapier le bois. Si le meuble est peint, vous aurez recours à un décapant que vous procurerez chez un marchand de couleurs. S'il est ciré, c'est au papier de verre qu'il faut faire appel.

Voilà donc votre bois bien propre. Avant de le peindre ou de le cirer, il convient de boucher les trous de vers, s'il y en a. Il existe pour cela des produits spéciaux, sortes de mastics, que l'on emploie chauds et liquides et qui durcissent très rapidement. Si vous en avez mis trop, le papier de verre égalisera la surface du bois.

Vous pouvez passer maintenant à la peinture. Choisissez de préférence une teinte discrète: crème, gris, trianon, par exemple. Posez de nouvelles poignées aux tiroirs, et choisissez une place pour votre vieux meuble tout rajeuni.

Dans un vestibule, il reprendra son ancien rôle. Si votre grenier compte, au nombre de ses pensionnaires, une chaise abandonnée, rien ne vous empêche de traiter la chaise selon la méthode employée pour le secrétaire et de réaliser ainsi un ensemble amusant et frais.

La coiffeuse

Si cette solution ne vous convient pas, soit que votre vestibule soit trop petit, soit qu'un secrétaire fasse chez vous double emploi, alors, faites-en une coiffeuse. Il suffit, pour ce changement de destination, de bien peu de chose. La niche de fond sera débarrassée de son étagère. Une glace rectangulaire s'y inscrira. Elle est montée sur un axe, ce qui vous permet de l'incliner suivant l'angle voulu.

Dans les petits tiroirs qui l'encadrent, vous logerez vos produits de beauté.

Un gros pouf accompagne la coiffeuse. Si vous en soulevez le volant, vous seriez sans doute surpris de constater que c'est là... un ancien tabouret de piano.

Rafistolé, regarni et habillé de neuf, il évoque peut-être sans regret le temps où les enfants de la famille le faisaient tourner sur lui-même, entre deux gammes, lui infligeant tout à tour ces deux supplices: le vertige et les fausses notes.

Coeurs sensibles

Voici une erreur dont les gens sensibles sont souvent victimes. On se figure, à tort, qu'ils sont capotés, qu'ils attendent, qu'ils ont une bienveillance universelle. Les animaux, qu'ils ne peuvent éprouver que des sentiments d'attachement, de reconnaissance, d'indulgence; alors pourquoi prendrait-on la peine de les ménager comme on le fait pour des êtres méchants ou de caractère difficile?

On ne se rend pas assez compte qu'un individu qui sent intensément est sensible non seulement aux attentions aimables, aux manifestations de tendresse mais aussi aux froideurs, aux reproches injustes, aux manques d'égards, aux cruautés. Et comme les impressions, bonnes ou mauvaises, sont fortes chez lui, elles sont plus durables que chez les gens de peu de sensibilité. Quand la personne qui l'a blessé a depuis longtemps oublié l'incident, lui se souvient et si des blessures du même genre viennent s'ajouter à la première, le meurtrissure d'âme devient insupportable. C'est ainsi qu'il se détache peu à peu de ceux qu'il affectionnait et qu'il arrive même à ressentir une vive antipathie à leur égard; suivant les circonstances, suivant les conditions de son humeur, il se montre violent, railleur, distant ou agressif en face de nouvelles attaques, alors que ceux qui le traitaient mal se croyaient en droit de compter sur son éternelle bienveillance.

Les êtres qui ont du cœur sont des êtres d'élite; loin de les laisser s'aggraver faute de gratitude, nous devons nous efforcer de les mettre en valeur et de leur permettre d'étendre leur doux rayonnement.

Deuxième édition, revue et corrigée de "Peuvent-elles garder un secret?"

PAR ADRIENNE MAILLET

NOUVELLE EDITION

Ce roman de 316 pages, palpitant d'intérêt, soutenu, obtient un grand succès. Unique en son genre et si profondément intéressant avec son intrigue bien conduite et ses phrases claires. Les personnages ne sont pas des fantoches puisqu'ils vivent et que l'on connaît des êtres qui leur ressemblent.

Une nouvelle édition, revue et corrigée, vient d'être mise en vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.

Au "High School"

"Paolo and Francesca"

Pour leur spectacle annuel, le groupe dramatique du High School of Montreal et les élèves des classes supérieures du Montreal High School for Girls ont présenté, ces jours derniers, dans leur magnifique salle de la rue University, une tragédie de Stephen Phillips intitulée: Paolo and Francesca, devant un auditoire nombreux et élégant.

Disons tout de suite qu'on a été moins heureux dans le choix du spectacle de cette année que dans celui des spectacles de 1938 et de 1937. Ce drame sombre de l'Italie médiévale est d'une lourdeur accablante, d'une cruauté brutale et ne cadre pas du tout avec les illusions ravissantes et les idéaux passionnés de cette belle jeunesse au seuil de la vie que les exigences de la comédie ont jeté pour un soir — et c'est déjà trop — dans un noir drame passionnel dominé par la tentation et la chute finale, par la jalousie et la vengeance.

J'ai assisté à la dernière répétition du spectacle, et ne fus pas peu surpris de voir rassemblée dans la salle toutes les fillettes du High School. Ce drame violent n'était certes guère approprié à des yeux et à des oreilles de fillettes. Heureusement que les pauvres petites ne semblaient y comprendre grand chose. Elles se contentaient tout au plus de rire bruyamment, avec une belle unanimité, chaque fois que le romantique et malheureux Paolo embrassait la femme de son frère, et vice versa.

Quant à l'interprétation, elle fut ce que l'on pouvait attendre de jeunes gens et de jeunes filles que leurs études absorbent beaucoup plus que le théâtre. Les interprètes ont fait un louable effort pour triompher de rôles très durs et ils méritent tous des félicitations, en particulier Mlle Lore Osborne, qui a fait une charmante et très sympathique Francesca; M. Griffith Brewer, qui a montré un talent exceptionnel dans le personnage antipathique de Giovanni, tyran de Rimini; M. Lorne Ross, un peu moins à l'aise dans le rôle de Paolo; enfin Mlle Vivian Dixon, qui a présenté une Lucrèce dramatique et tragique à point.

Même si l'on n'aime pas le sujet de la pièce (celle-ci se termine par une scène funèbre presque révoltante) il faut quand même féliciter le directeur artistique, M. LeClair, qui a fait réussir par ses jeunes artistes un effort magnifique. M. Louis Mulligan, comme toujours, avait élaboré une mise en scène très agréable à l'oeil et des costumes magnifiques. L'éclairage n'était cependant pas suffisamment bien réglé.

Un dernier mot pour signaler le rôle discret mais important joué au cours du spectacle par M. George Brewer qui, secondé au piano par M. Thomas Kerr, a agréablement enveloppé la tragédie dans une gaze musicale tissée avec le texte symphonique de la Cinquième Symphonie de Tchaikowsky, qu'il avait adapté à l'orgue pour la circonstance.

Lucien DESBIENS

Taux de mortalité aux Etats-Unis

Ottawa, 16.—Le département du Trésor des Etats-Unis avance dans un rapport préliminaire que la mortalité des premiers neuf mois de l'année indique que 1938 sera l'une des plus favorables connues. Le taux pour toutes causes à 10.5 par 1,000 âmes est de 6 p.c. moins considérable que celui de la période correspondante de 1937.

La baisse dans le taux de mortalité est générale; 38 Etats montrent un plus faible taux qu'en 1937, tandis que dans 2 les taux sont les mêmes. Cette diminution dans le taux de la mortalité résulte surtout d'une diminution dans les cas d'influenza et pneumonie; cependant toutes les causes importantes de décès, excepté le cancer, sont moins actives les premiers neuf mois de 1938. D'après les rapports disponibles, la seule autre maladie que le cancer à montrer un taux de décès plus élevé est la rougeole. Le taux de cette dernière cause est trois fois plus élevé.

La diminution la plus étonnante survient dans le taux de mortalité découlant des accidents, surtout les accidents d'automobile. Le nombre de décès par cette cause est de près de 20 p.c. inférieur à celui de 1937.

Le taux de décès par la tuberculose est de près de 10 p.c. inférieur à celui de l'an dernier, et les indications du moment sont que le taux final aura un excédent d'environ 50 par 100,000 âmes. La mortalité infantile et puerpérale continue de diminuer, soit 9 et 13 p.c. respectivement sur 1937.

Le taux de natalité montre une augmentation pour la deuxième année consécutive et le taux final sera probablement le plus élevé depuis 1931. Le taux brut d'augmentation naturelle les premiers neuf mois de 1938 est de 6.5 par 1,000 de population.

Assemblée de la Ligue de la Jeunesse féminine

Une assemblée générale des membres de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu à l'issue d'un déjeuner des membres, lundi, le 20 février, à midi et demi à la Terrasse Normand de l'hôtel Mont-Royal.

DEJEUNEZ

AU RESTAURANT EATON

Service rapide

pour les

hommes d'affaires

Service spécial dans une salle particulière pour les hommes d'affaires. Si vous êtes pressé, vous serez servi rapidement au

RESTAURANT EATON

Déjeuners de .50 à 1.00

Neuvième étage.

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Retraites

Il y aura une retraite fermée qui sera donnée au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, pour gardes-malades enregistrées, du 4 au 7 mars. La retraite pour dames aura lieu du 26 au 29 mars. Pour jeunes filles, du 14 au 17 avril; pour fiancées, du 27 au 30 avril.

AUX TROIS-RIVIERES

Au couvent de Marie-Réparatrice, 865 St-Charles, Trois-Rivières, il y aura retraites pour dames, du 27 février au 2 mars et du 5 au 8 mars. Pour jeunes filles, du 9 au 12 et du 13 au 16 mars.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BElar 3361



"Je n'ai jamais manqué mon coup avec les TEINTURES DIAMOND!"

"Bien souvent, le seul moyen qui me permette d'avoir d'élégantes toilettes et de jolis accessoires décoratifs pour mon foyer, c'est de rafraîchir ceux qui sont fanés dans un bain de teinture. A cette fin, j'ai toujours recours aux Teintures Diamond, et je n'ai jamais manqué mon coup!" Des centaines de Canadiennes partagent l'avis de cette ingénieuse Québécoise car on ne peut pas ne pas réussir avec des Teintures Diamond! Elles imprègnent l'étoffe uniformément, sans raies ni mouchetures, sans taches ternes ou métalliques. Recourez à la magie des couleurs Diamond pour rafraîchir vos toilettes et les accessoires décoratifs de votre foyer.

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE



LE MACARONI AU LAIT CATELLI en paquets seulement

Le blé et le lait sont les éléments constitutifs du macaroni, spaghetti ou vermicelle au lait "CATELLI" en paquet, et en font l'aliment par excellence.

IMPORTANT:—Sur réception de 150 noms "CATELLI", découpez des étiquettes de nos pâtes alimentaires en paquets, ou de nos produits en conserves, et de dix sous (10c.) pour frais d'envoi, nous vous enverrons un beau jeu de cartes fini tout à la fois et utile. Le nom "CATELLI" apparaît au moins cinq fois sur chaque étiquette de la marque "CATELLI". Adressez vos demandes à CATELLI, 305 rue Bellechasse, Montréal.

CATELLI

MACARONI AU LAIT



Plus de familles exigent chaque jour sa plus grande Souplesse et Sécurité

Plus de 2,000,000 de rouleaux vendus l'an dernier!

PROCEDEZ-VOUS DU TISSU WHITE SWAN... DES AUJOURD'HUI!



MORCEAUX DE CHOIX —

pour vendredi et la fin de semaine chez GATEHOUSE:—

POISSON RIGOREUSEMENT FRAIS

Flétan, bluefish, éperlans, filets de soles, saumon, truite des lacs, doré, pétoncles, poisson blanc, frai de morue, homards, harengs fumés et salés.

LEGUMES FRAIS ET SUCCULENTS

Pois verts, haricots verts, épinards, choux-fleurs, tomates, courges de céleri, brocolis, etc.

VOLAILES GRASSES ET TENDRES

Frais tués: poulets à rôti, poulets à griller, pigeonneaux, canetons du lac Broome, dindes à rôti de choix et gibier importé.

TELEPHONEZ PLATEAU 8121

Commandez aujourd'hui (jusqu'à 7 h. 30) pour livraison de bonne heure vendredi matin.

HUITRES Paniers d'huitres de \$1.00. Huitres à la mesure. Huitres en demi-caisses livrées sur la place.

Gatehouse

Le Goût qu'ils aiment! La Nourriture qu'il leur faut!

• N'importe quel jour, à n'importe quelle heure, tous les appétits, même les plus difficiles, sont réveillés par l'arôme délicat, l'aspect appétissant et le goût délicieux de la Soupe aux Légumes Heinz. Des milliers de gens la préfèrent.

Il y a là des morceaux tendres et juteux provenant de 15 légumes différents et mélangés dans du bouillon de bœuf sélectionné. Ils sont mélangés avec art et des maîtres-chefs les font cuire par petites quantités, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'apogée de leur saveur et de leur valeur nutritive. Soupe dont la saveur mérite tous les éloges — riche en vitamines — réchauffante — nourrissante. Toujours bien accueillie. Commandez une provision de Soupes Heinz aujourd'hui chez votre fournisseur.

57

18 Sortes

- Crème de Tomates • Crème d'Asperges • Crème de Céleri • Crème de Champignons • Crème d'Epinards • Crème de Fols Verts • Crème d'Oignons • Bouillon Ecossais • Soupe à la Tortue • Consommé • Soupe aux Fèves, avec Jambon • Légumes • Chow, avec du Blé d'Inde • Bœuf avec Légumes • Soupe à la Végétarienne (Légumes... pas de viande) • Poulet avec Riz • Poulet avec Nouilles • Queue de Bœuf.

**SOUPES FAITES COMME
CHEZ SOI.**

Heinz

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Laboratoire LaFontaine, 3414, Parc LaFontaine, Jean-N. Rainville.

Canadian Bottle Brokerage Company, Edifice Waddell, rue St-Jean, Mordecai Cohen.

Monkland Dry Goods Store, 5601 rue Monkland, Isaac Rosenberg.

Wolf Sandwich Shop, 398 ouest, rue Ontario, Wolf Gonsior.

Astrid Dance Hall, 1218 est, rue Mont-Royal, Edmond Marchand.

Chez Irène, Irène Sarsagret.

Perfect Clocks, 1391 Parc LaFontaine, Charles Paquet.

Doucet & Compagnie, 4614 rue Adam, Rosaire Doucet, Edith Hart.

The United Radio Service of America Reg'd, Ralph Vineberg.

Dejory & Paquette, 800 ave. Mont-Royal, Paul-Émile Paquette, Paul Dejory.

Taverne Moderne, 1025 boul. St-Laurent, Dame Alexandra Trudel.

Tele-Rad Radio & Sound Service, 5972, rue St-Urbain, Harry Rabow.

Rosenblum Paper Supply Co., 6744, rue Hutchison, J. Rosenblum, président.

Associated Paper Mills Ltd, 6744, rue Hutchison, H. S. Weiser, vice-prés.

Maple Leaf Club, 81, ave. de l'Église, J.-A. St-Onge, président.

La Bourse

(P.A. et P.C.) — Conduit par les titres des compagnies d'aviation et des aciéries, le marché s'est de nouveau orienté vers la hausse à Wall Street, où les gains variaient entre quelques fractions de point et un point environ. Le marché des obligations était quelque peu à la hausse, si celui des denrées était plutôt lourd.

La tendance était légèrement à la hausse en Bourse locale. Consolidated Smelters, Noranda, Brazilian, Canada Car privilégié, National Steel Car, Dominion Steel and Coal "B", Price Brothers et Shawinigan ont légèrement avancé.

Les actions industrielles ont quelque peu avancé sur le Curb, tandis que les actions minières étaient peu actives. Asbestos, Abitibi privilégié, B.A. Oil et les actions communes d'Abitibi ont quelque peu avancé. Stadacona et Home Oil ont fléchi, si Sisco a fait un faible gain.

A la Chambre de Commerce

Le nouveau conseil de la Chambre de Commerce de Montréal a tenu, hier après-midi, sa première réunion au cours de laquelle on a procédé à la nomination des membres des différentes commissions, des vérificateurs (MM. René Barrière et Henri Bélanger), des conseillers juridiques (MM. Léon Garneau et Maurice Trudeau), et du délégué de la Chambre à la Ligue du Progrès Civique (M. Aimé Parent).

La Chambre a référé au comité du commerce et de l'industrie la requête de la Chambre de Commerce de Victoriaville qui se plaint de la difficulté pour les manufacturiers de meubles de trouver une salle à Montréal pour la tenue de leur exposition, quand la chose est si facile à Toronto. La Chambre fera des représentations au gouvernement de la province en marge de la requête de la Chambre de Commerce de La Tuque visant la loi concernant la protection des édifices publics contre les incendies. La Chambre a encore censuré le bill no 118 de la ville de Platteau, qui impose une taxe de \$200 aux marchands qui commerceront dans cette municipalité sans y demeurer en alléguant que cette taxe porte atteinte à la liberté du commerce.

Montreal Cottons

Le profit net de cette compagnie a été l'an dernier de \$271,701, comparativement à \$286,404, soit l'équivalent après les dividendes privilégiés à \$2.06 l'action ordinaire, contre \$2.53 l'année précédente. Les profits d'opération ont été l'an dernier de \$642,762, contre \$649,909 en 1937.

Offre de conversion d'obligations de la Montreal L. H. & P. Co.

Le monde financier a manifesté de l'intérêt en apprenant qu'il serait possible que l'émission projetée pour rembourser les obligations convertibles de 3 p.c. de Montreal Cottons, dues le 1er juillet prochain, soit convertie en actions, à l'option de l'émission, en actions ordinaires de la compagnie, tel que prévu aux titres actuels.

Cette mesure est à l'étude par suite des requêtes reçues des abonnés détenteurs d'obligations convertibles, comme l'indiquent les explications données par le président, John-S. Norris, à l'assemblée générale spéciale des actionnaires convoquée hier aux fins de considérer un règlement conférant aux administrateurs les pouvoirs d'emprunt nécessaires.

Voici les points saillants de l'allocation de M. Norris :

"Le but immédiat de ce règlement est de permettre à votre compagnie de rembourser les obligations convertibles de 3 p.c. au montant de \$21,696,300 due le 1er juillet.

"Vos administrateurs demandent nécessairement des pouvoirs étendus puisqu'il faut pleine liberté d'action pour mener à bien une opération financière de cette importance aux conditions les plus avantageuses.

"Je puis vous assurer que ces pouvoirs, s'ils sont accordés, seront exercés avec la plus grande circonspection et pour le plus grand avantage de tous les intéressés.

"Les obligations actuelles, vous le savez, avaient été émises à ceux qui souscrivaient à notre dernière offre de régie par l'abonné. Plusieurs de ces abonnés détenteurs d'obligations convertibles, je le note avec plaisir, ont exprimé le désir que des mesures soient prises en ce qui concerne le remboursement projeté, pour leur permettre de conserver leur placement dans la compagnie.

"Nous avons tenu compte de cette requête et nous espérons en arriver à un plan approprié qui permettra à ces abonnés de retirer leur intérêt dans l'entreprise.

"Le règlement a été adopté à l'unanimité et a suscité beaucoup de curiosité quant à la nature exacte et aux conditions de l'émission de remboursement proposée mais il n'y a pas de renseignements définitifs immédiatement disponibles.

"A la fin de 1938, les détenteurs d'actions et d'obligations convertibles de la compagnie étaient au nombre de 41,328, dont \$32,359 résident dans Montréal et dans la province de Québec."

Ontario (P. C.). — Au cours des 10 mois terminés avec janvier dernier, les Canadiens ont acheté pour \$7,926,255 aux États-Unis en vertu du privilège douanier qui autorise une exemption quand les achats outre-frontière n'excèdent pas \$100. C'est \$1,622,599 de plus que pour la période correspondante l'an dernier.

Fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 14 février :

Provenance	Quantité
Pommes	15
Oranges	13
Bananes	34
Autres fruits	34
Pommes de terre	85
Autres légumes	38

POMMES: Les approvisionnements de pommes sont encore très abondants et les prix sont toujours bas. Les pommes de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de la Californie sont toujours les plus appréciées.

RAISINS: Les raisins sont toujours très appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés.

ORANGES: Les oranges sont toujours très appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres fruits: Les autres fruits sont toujours très appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés.

Pommes de terre: Les pommes de terre sont toujours très appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres légumes: Les autres légumes sont toujours très appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés.

RAISINS: Les raisins sont toujours très appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés.

ORANGES: Les oranges sont toujours très appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres fruits: Les autres fruits sont toujours très appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés.

Pommes de terre: Les pommes de terre sont toujours très appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres légumes: Les autres légumes sont toujours très appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés.

RAISINS: Les raisins sont toujours très appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés.

ORANGES: Les oranges sont toujours très appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres fruits: Les autres fruits sont toujours très appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés.

Pommes de terre: Les pommes de terre sont toujours très appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres légumes: Les autres légumes sont toujours très appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres légumes de la Californie sont toujours les plus appréciés.

RAISINS: Les raisins sont toujours très appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les raisins de la Californie sont toujours les plus appréciés.

ORANGES: Les oranges sont toujours très appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les oranges de la Californie sont toujours les plus appréciées.

Autres fruits: Les autres fruits sont toujours très appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés. Les autres fruits de la Californie sont toujours les plus appréciés.

Pommes de terre: Les pommes de terre sont toujours très appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées. Les pommes de terre de la Californie sont toujours les plus appréciées.

M. J.-EDOUARD DESROSIERS, qui fait maintenant partie du département français de la maison Johnson & Ward, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Les obligations

COURS EN FERMETURE

DOMINION DU CANADA

Titre	Offre	Dem.
2 1/2% juin 1944	99 1/2	100 1/4
2 1/2% oct. 1944	101 1/2	102 1/4
2 1/2% jan. 1945	102 1/2	103 1/4
2 1/2% mai 1945	103 1/2	104 1/4
3% juin 1945	104 1/2	105 1/4
3% oct. 1945	105 1/2	106 1/4
3% jan. 1946	106 1/2	107 1/4
3% mai 1946	107 1/2	108 1/4
3 1/2% juin 1946	108 1/2	109 1/4
3 1/2% oct. 1946	109 1/2	110 1/4
3 1/2% jan. 1947	110 1/2	111 1/4
3 1/2% mai 1947	111 1/2	112 1/4
4% nov. 1947	112 1/2	113 1/4
4% mai 1948	113 1/2	114 1/4
4 1/2% nov. 1948	114 1/2	115 1/4
4 1/2% mai 1949	115 1/2	116 1/4
4 1/2% nov. 1949	116 1/2	117 1/4
4 1/2% mai 1950	117 1/2	118 1/4
4 1/2% nov. 1950	118 1/2	119 1/4
4 1/2% mai 1951	119 1/2	120 1/4
4 1/2% nov. 1951	120 1/2	121 1/4

AVEC LA GARANTIE DE L'ETAT

C.N.R. 2% 1942	100 1/4	101 1/4
C.N.R. 2% 1943	100 1/4	101 1/4
C.N.R. 2 1/4% 1944	101 1/4	102 1/4
C.N.R. 3% 1944	102 1/4	103 1/4
C.N.R. 3% 1944-50	103 1/4	104 1/4
C.N.R. 3% 1948-52	99 3/4	100 3/4
C.N.R. 3% 1948-53	98 3/4	99 3/4
C.N.R. 3% 1948-53	98 3/4	99 3/4
C.N.R. 3% 1954-59	97 3/4	98 3/4
z-C.N.R. 4 1/2% 1951	114 1/4	115 1/4
C.N.R. 4 1/2% 1956	115 1/4	116 1/4
x-C.N.R. 4 1/4% 1957	115 1/4	116 1/4
z-C.N.R. 4 1/4% 1955	118 1/4	119 1/4
C.N.R. 5% 1954	118 1/4	119 1/4

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins aux prises avec le Canadien

Les Habitants de Jules Dugal joueront au Forum ce soir alors qu'ils recevront la visite des Bruins de Boston et comme notre équipe locale conserve encore une chance de se qualifier pour les éliminatoires de la Ligue Nationale il est évident que nos porte-couleurs tenteront l'impossible pour l'emporter sur les protégés d'Arthur Ross.

Le Canadien est en dernière position, quatre points en arrière du Detroit tandis qu'il a un déficit de cinq points avec les Eperviers Noirs de Chicago, mais une victoire pour le tricolore sur le club Boston permettrait à nos vaillants joueurs de faire un gain net de s'approcher davantage de leurs rivaux. Le Canadien est un des clubs qui a eu le meilleur pourcentage contre les Bruins au cours de la saison. En cinq parties à date, les Bruins ont remporté trois victoires pendant que le Canadien a gagné les deux autres. Le Bleu-Blanc-Rouge n'a pas seulement défait le club d'Art. Ross à deux reprises, mais l'a blanchi en chacune de ces occasions, le seul club du circuit à avoir réussi cet exploit depuis le début de la saison.

Après la joute de ce soir, le Canadien n'aura plus qu'exactement une douzaine de joutes au cours desquelles il devra batailler pour éliminer, soit le Detroit, soit le Chicago.

Deux autres joutes sont inscrites au programme du circuit Calder pour ce soir. Les Américains et les Rangers se feront la lutte dans la métropole américaine pendant que les Ailes Rouges de Detroit iront disputer la victoire aux Eperviers du Major McLoughlin, à Chicago.

La partie qui doit avoir lieu à New-York n'apportera aucun changement dans le classement des équipes mais par contre le Detroit pourra passer en avant du Chicago s'il parvient à décrocher les honneurs de la victoire ou se mettre sur un pied d'égalité avec les équipiers de Paul Thompson au cas d'un résultat nul.

Les amateurs ne manqueront pas de se rendre au Forum ce soir pour encourager nos hommes à la victoire et reconnaître les efforts faits par le nouveau pilote du Canadien, Jules Dugal, qui a réussi à donner un nouvel élan au Bleu-Blanc-Rouge.

Kilian et Thomas sont en tête

Chicago, 16. — Kilian et Thomas ont pu passer en tête de la course de six jours sur un pied d'égalité avec Reboli et Delacoe en ce qui concerne la distance parcourue, mais l'Allemand et son partenaire ont un avantage sur les deux Italiens dans le nombre de points enregistrés au cours des sprints.

Walshour et Crossley, les deux cyclistes américains, sont en troisième place, un tour en arrière des meneurs, tandis que quatre équipes sont sur un pied d'égalité pour la quatrième position.

Voici quel était le classement à 11 heures hier soir:

Kilian-Thomas	1247 9 302
Reboli-Delacoe	1237 9 92
Walshour-Crossley	1247 8 118
Vopel-Yates	1247 7 320
Rodman-O'Brien	1247 7 246
Debaets-Audy	1247 7 141
Peden-Peden	1247 7 221
Yaccino-Wissel	1247 6 190
Shipman-Ottevaere	1247 3 122

Les Braves défaits par Shawinigan

Valleyfield, 16. — Les Cataractes de Shawinigan, qui occupent l'avant-dernière position de la Ligue Provinciale Senior, a causé une surprise hier soir, en triomphant des Braves d'Archie Wilcox par un résultat de 2 à 1 après une joute rapide et fort contestée.

Les visiteurs prirent l'avantage dès le début de la partie et conservèrent une avance de deux points jusqu'à la fin de la deuxième période mais à la manche finale les Braves réussirent à éviter le blanchissage lorsque Peer enregistra l'unique point du Valleyfield.

Composition des équipes:
SHAWINIGAN — But, McLeod; défenses: Frenette et Mallette; centre, Archambault; avants: Goulet et Béliveau. Substituts: Moussette, LaVoie, Bergeron, Titcombe, F. Gauthier.

VALLEYFIELD — But, Lascelles; défenses: Philbin et Gromoll; centre, Hamel; avants: Mentzel, Peer. Substituts: Godin, Despelteau, Deaneult, Cholette, Graboski, Boyer, Mullins, Ranger, Laplante.

Arbitres: Leduc et Mallinson.

Première période
1. Shawinigan, Archambault (Moussette, Titcombe) ... 19.36
Punition: Gromoll.

Deuxième période
2. Shawinigan, Moussette (Archambault) ... 11.44
Pun.: Frenette et Archambault, 10 min. pour insubordination.

Troisième période
3. Valleyfield, Peer (Despelteau) ... 12.05
Pun.: Graboski, Mullins.

Brennan compte le but décisif

Berne, Suisse, 16. — Les Smoke Eaters de Trail, champions amateurs du hockey au monde, ont continué leur tournée d'exhibition en Europe hier en triomphant d'un club de Suisse par le score de 3 à 2.

A Neuchâtel mardi soir, ils avaient triomphé d'un autre club suisse par le score de 8 à 0. Les Smoke Eaters ont remporté le championnat mondial dans un tournoi comprenant 14 nations et qui fut disputé à Bâle et Zurich, en triomphant des Etats-Unis dans la finale dimanche dernier.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Fête sportive des employés de "Dupuis Frères"

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Le programme du festival comprend deux parties de hockey, des courses en patins et une mascarade à laquelle participeront 125 personnes en costumes.

25 prix de présence. L'entrée est à la portée de toutes les bourses et les billets sont en vente au bureau d'information chez Dupuis seulement.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Les Golden Gloves

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du tournoi des Golden Gloves, alors que se disputeront les premières éliminatoires au gymnase du Y. M. C. A. à Verdun. Les gagnants des éliminatoires prendront part à la grande finale qui aura lieu en avril au Forum.

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Le programme du festival comprend deux parties de hockey, des courses en patins et une mascarade à laquelle participeront 125 personnes en costumes.

25 prix de présence. L'entrée est à la portée de toutes les bourses et les billets sont en vente au bureau d'information chez Dupuis seulement.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Les Golden Gloves

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du tournoi des Golden Gloves, alors que se disputeront les premières éliminatoires au gymnase du Y. M. C. A. à Verdun. Les gagnants des éliminatoires prendront part à la grande finale qui aura lieu en avril au Forum.

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Le programme du festival comprend deux parties de hockey, des courses en patins et une mascarade à laquelle participeront 125 personnes en costumes.

25 prix de présence. L'entrée est à la portée de toutes les bourses et les billets sont en vente au bureau d'information chez Dupuis seulement.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Les Golden Gloves

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du tournoi des Golden Gloves, alors que se disputeront les premières éliminatoires au gymnase du Y. M. C. A. à Verdun. Les gagnants des éliminatoires prendront part à la grande finale qui aura lieu en avril au Forum.

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Le programme du festival comprend deux parties de hockey, des courses en patins et une mascarade à laquelle participeront 125 personnes en costumes.

25 prix de présence. L'entrée est à la portée de toutes les bourses et les billets sont en vente au bureau d'information chez Dupuis seulement.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Les Golden Gloves

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du tournoi des Golden Gloves, alors que se disputeront les premières éliminatoires au gymnase du Y. M. C. A. à Verdun. Les gagnants des éliminatoires prendront part à la grande finale qui aura lieu en avril au Forum.

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Le programme du festival comprend deux parties de hockey, des courses en patins et une mascarade à laquelle participeront 125 personnes en costumes.

25 prix de présence. L'entrée est à la portée de toutes les bourses et les billets sont en vente au bureau d'information chez Dupuis seulement.

Le centre Mickey Brennan compta le point victorieux du Trail à la dernière période.

Les Golden Gloves

C'est ce soir qu'aura lieu l'inauguration du tournoi des Golden Gloves, alors que se disputeront les premières éliminatoires au gymnase du Y. M. C. A. à Verdun. Les gagnants des éliminatoires prendront part à la grande finale qui aura lieu en avril au Forum.

La fête sportive des employés de Dupuis Frères, Limitée, aura lieu à l'Arena de St-Laurent dimanche, le 19 février 1939, à huit heures précises du soir.

Concordia et McGill victorieux

Les Leafs de Verdun, qui espéraient se mettre sur un pied d'égalité avec le Concordia ou même passer en avant de l'équipe de Sylvio Mantha, ont été fort déçus hier soir et il n'en fut de même de leurs partisans lorsque les Redmen de l'Université McGill ont réussi à vaincre les représentants de la ville du maire Ferland par un résultat de 5 à 4 dans la deuxième partie à l'Affiche au Forum dans les séries de la Ligue Senior de Québec.

Dès le début de la joute les étudiants s'assurèrent l'avantage et ils revinrent à la charge à la dernière manche après que les Leafs eurent pris temporairement le dessus à la fin de la deuxième période.

A la partie initiale le Concordia a pu conserver la troisième position, immédiatement après le Royal en disposant du Victoria par un résultat de 5 à 2.

George Slater, président de la Ligue Senior, a annoncé hier soir les dates des séries semi-finales des éliminatoires du circuit. La première partie de l'une des séries sera jouée entre les Sénateurs d'Ottawa et un club de Montréal, à Ottawa le 23 février prochain. Ceci signifie que les Sénateurs feront face à Verdun ou Concordia, comme ces deux derniers clubs sont encore à se disputer la troisième place du classement. La deuxième partie sera jouée le 26 au Forum.

Dans l'autre série, deux clubs de Montréal se feront face. Le Royal s'attaquera au Verdun ou au Concordia, le 23 février au Forum, et la deuxième joute de la série sera disputée le 1er mars. Les semi-finales seront de deux de trois.

VICTORIA. — Buts: Martel; défenses: McCurry et Croghan; centre, Bessette; ailes: MacNeil et Donnelly; subs: Wigle, Strickland, Moynihan, Davis, White, Griffiths, Crutchfield.

CONCORDIA. — Buts: Bouvrette; défenses: Laroche; centre: Armand; ailes: Gaudette et Cormier. Subs: Farmer, E. Munday, Desroches, Carignan, Laframboise, Carroll, Tracey, Cain, Belhumeur. Arbitres: Heffernan et Daigault.

Première période
1. Concordia: Tracey 13.00
Aucune punition.

Deuxième période
2. Concordia: A. Desroches 3.44
3. Concordia: Francoeur-Tracey-Laframboise 5.52
4. Victoria: Bessette-Farmer-McCurry 11.40

5. Concordia: E. Munday-Cormier-Carignan 15.46
Punitions: Farmer, Desroches, Laframboise, Francoeur, Wigle Tracey.

Troisième période
6. Victoria: Donnelly-McCurry-Moynihan 11.00
7. Concordia: Desroches-Gaudette 15.34
Punitions: Wigle 2.

Deuxième partie. — McGill. — Buts, Emerson; défenses, Anton et Dickinson; centre, MacDonnell; ailes, O'Brien et Doherty. Subs: Brands, McConnell, Walker, Perowne, Craig, Crutchfield, Chalmers et Young.

VERDUN. — Buts, Daniels; défenses, Arcand et Gallacher; centre, Meronek; ailes, Smart et Hardy; subs: Elie, J.-L. Bourcier, C. Bourcier, Pelissier, Martel, Pennee, Rivet et Fleet.

Première période
1. McGill: Anton 2.45
2. McGill: Perowne-McConnell 8.18
3. Verdun: Meronek-Smart-Hardy 12.36
Aucune punition.

Deuxième période
4. Verdun: Meronek-Hardy-Gallagher 1.95
5. Verdun: Martel-J.-L. Bourcier 16.45
Punition: Dickinson.

Troisième période
6. McGill: McConnell-Walker-Dickson 1.38
7. McGill: B. Crutchfield-Young 10.50
8. McGill: Walker-McConnell-Perowne 12.55
9. Verdun: C. Bourcier 15.02
Punitions: Smart et Anton.

Grand carnaval à Shawbridge

Les trois poudres de neige tombées hier et qui sont venues s'ajouter aux quelques 40 poudres qui revêtaient déjà les pentes ont si bien amélioré l'état des champs de ski dans les Laurentides que l'on s'attend à un nouvel afflux de visiteurs, en fin de semaine, à Shawbridge, St-Sauveur, Morin Heights, Montfort, Rawdon et autres stations de neige sur les lignes du Canadien National. La température hier après-midi était de 20 ou-dessus de zéro et tout indique que la bordée de neige se continuera encore un peu.

Parmi les attractions spéciales cette semaine, dans les Laurentides, on remarquera l'excursion du club Ski-To à Rawdon. Le train spécial du Canadien National quittera la gare de la rue Moreau, dimanche matin, à 8 h. 40 et laissera Rawdon le même soir à 7 h. 15. Shawbridge annonce aussi son cinquième carnaval annuel sous les auspices de l'Association sportive de Shawbridge. Au programme figurent une mascarade, des démonstrations de patinage de fantaisie par Frank Thibault, des membres du Winter Club et, Ti-Zoune, comédien de Montréal, une partie de ballon sur glace, sans patins, une partie de hockey et un vaudeville. Cette fête d'hiver sera donnée samedi soir, 18 février, et commencera à 8 h.

L'un des buts du Club Ski-To et de ses amis en se rendant à Rawdon dimanche est d'explorer les quelques 25 milles de pistes de cross-country tracées par les membres du club de ski de Rawdon et qui sont l'une des attractions de ce populaire rendez-vous de skieurs.

La dernière partie de cédule de la Ligue Dépression avait lieu hier soir à l'arena du Collège Saint-Laurent. Dans la première partie les Grads ont triomphé des Sages par le score de 4 à 2. Les Grads qui étaient à la tête des clubs conservent donc leur position. La partie a été très disputée et Edmond Laroche des Grads a été l'étoile de la soirée en marquant les deux premiers points des Grads et Albert Berthiaume des Sages les deux autres des Sages. Dans la deuxième partie les Hobos et les Laval ont fait partie nulle par le score de 5 à 5. Cette partie a été très contestée, et à la fin de cette partie il y a eu un peu de grabuge entre les clubs et Jean Guimond des Hobos a attrapé une punition majeure. C'est avec difficulté que les Hobos ont scoré leurs points car la défense des Laval a tenu en position durant toute la partie.

Les joutes éliminatoires commenceront lundi prochain et les Sages seront aux prises avec les Hobos, ils joueront donc deux parties. Le vainqueur de cette rencontre rencontrera les Grads en finale lors du Carnaval annuel de la Ligue le 6 mars.

Les membres de la Ligue Dépression se réuniront à l'hôtel Windsor jeudi le 16 courant afin de discuter leur Carnaval annuel qui donne lieu, chaque année à un événement sportif.

Hobos et Laval ont annulé

La dernière partie de cédule de la Ligue Dépression avait lieu hier soir à l'arena du Collège Saint-Laurent. Dans la première partie les Grads ont triomphé des Sages par le score de 4 à 2. Les Grads qui étaient à la tête des clubs conservent donc leur position. La partie a été très disputée et Edmond Laroche des Grads a été l'étoile de la soirée en marquant les deux premiers points des Grads et Albert Berthiaume des Sages les deux autres des Sages. Dans la deuxième partie les Hobos et les Laval ont fait partie nulle par le score de 5 à 5. Cette partie a été très contestée, et à la fin de cette partie il y a eu un peu de grabuge entre les clubs et Jean Guimond des Hobos a attrapé une punition majeure. C'est avec difficulté que les Hobos ont scoré leurs points car la défense des Laval a tenu en position durant toute la partie.

Les joutes éliminatoires commenceront lundi prochain et les Sages seront aux prises avec les Hobos, ils joueront donc deux parties. Le vainqueur de cette rencontre rencontrera les Grads en finale lors du Carnaval annuel de la Ligue le 6 mars.

Les membres de la Ligue Dépression se réuniront à l'hôtel Windsor jeudi le 16 courant afin de discuter leur Carnaval annuel qui donne lieu, chaque année à un événement sportif.

Hobos et Laval ont annulé

La dernière partie de cédule de la Ligue Dépression avait lieu hier soir à l'arena du Collège Saint-Laurent. Dans la première partie les Grads ont triomphé des Sages par le score de 4 à 2. Les Grads qui étaient à la tête des clubs conservent donc leur position. La partie a été très disputée et Edmond Laroche des Grads a été l'étoile de la soirée en marquant les deux premiers points des Grads et Albert Berthiaume des Sages les deux autres des Sages. Dans la deuxième partie les Hobos et les Laval ont fait partie nulle par le score de 5 à 5. Cette partie a été très contestée, et à la fin de cette partie il y a eu un peu de grabuge entre les clubs et Jean Guimond des Hobos a attrapé une punition majeure. C'est avec difficulté que les Hobos ont scoré leurs points car la défense des Laval a tenu en position durant toute la partie.

Les joutes éliminatoires commenceront lundi prochain et les Sages seront aux prises avec les Hobos, ils joueront donc deux parties. Le vainqueur de cette rencontre rencontrera les Grads en finale lors du Carnaval annuel de la Ligue le 6 mars.

Les membres de la Ligue Dépression se réuniront à l'hôtel Windsor jeudi le 16 courant afin de discuter leur Carnaval annuel qui donne lieu, chaque année à un événement sportif.

Hobos et Laval ont annulé

La dernière partie de cédule de la Ligue Dépression avait lieu hier soir à l'arena du Collège Saint-Laurent. Dans la première partie les Grads ont triomphé des Sages par le score de 4 à 2. Les Grads qui étaient à la tête des clubs conservent donc leur position. La partie a été très disputée et Edmond Laroche des Grads a été l'étoile de la soirée en marquant les deux premiers points des Grads et Albert Berthiaume des Sages les deux autres des Sages. Dans la deuxième partie les Hobos et les Laval ont fait partie nulle par le score de 5 à 5. Cette partie a été très contestée, et à la fin de cette partie il y a eu un peu de grabuge entre les clubs et Jean Guimond des Hobos a attrapé une punition majeure. C'est avec difficulté que les Hobos ont scoré leurs points car la défense des Laval a tenu en position durant toute la partie.

Les joutes éliminatoires commenceront lundi prochain et les Sages seront aux prises avec les Hobos, ils joueront donc deux parties. Le vainqueur de cette rencontre rencontrera les Grads en finale lors du Carnaval annuel de la Ligue le 6 mars.

Les membres de la Ligue Dépression se réuniront à l'hôtel Windsor jeudi le 16 courant afin de discuter leur Carnaval annuel qui donne lieu, chaque année à un événement sportif.

Hobos et Laval ont annulé

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR: LIGUE SENIOR
Concordia 5, Victoria 2.
McGill 5, Verdun 4.
LIGUE PROVINCIALE
Shawinigan 2, Valleyfield 1.
LIGUE INT-AMERICAINE
Syracuse 5, Cleveland 1.
Hershey 3, Pittsburgh 2.

CE SOIR: LIGUE NATIONALE
Boston à Canadien.
Américain à Rangers.
Chicago à Detroit.
Shawinigan à Sherbrooke.

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

LIGUE INT-AMERICAINE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE PROVINCIALE

LIGUE SENIOR

Ernest Métivier prépare la fête du St-Arsène

Le comité qui a charge du festival d'hiver des écoliers de Montréal nous apprend que la plus grande activité règne dans l'organisation de la fête, sous les auspices des religieux de St-Gabriel de l'Orphelinat St-Arsène, pour le 25 février, à 2 h, sur la vaste patinoire du Forum. On est à terminer les préparatifs pour cette fête d'écoliers de la Commission scolaire de Montréal.

M. Armand Dupuis, président de la commission scolaire et un fervent de la cause sportive chez la jeunesse, endosse fortement le mouvement lancé par l'Orphelinat et il entend bien lui accorder son concours afin de faire un autre éclatant succès de ce grand événement.

Ernest Métivier, une autorité en matière sportive, travaille sans relâche avec le comité des sports de cette fête, dans le but de présenter un programme intéressant et instructif pour les écoliers et pour les adultes. Il sera en mesure d'annoncer quelques-uns de ses meilleurs numéros dans quelques jours.

Le petit phénomène du patin, J. Vincent, a finalement accepté d'apparaître au festival. Ce jeune sauteur à des trucs à lui seul et sa performance plaira sûrement à toute l'assistance.

La partie de gourmet sera pour le championnat des écoles de Montréal. Le vainqueur de chaque course se recevra un cadeau emblématique du championnat de sa classe.

On nous communique qu'une vedette internationale du patin se fera valoir dans plusieurs numéros de son répertoire au cours de l'après-midi du 25 février.

Inscription record au tournoi de tir

Montréal. — Une inscription record de 75 équipes au tournoi de tir 22 S.M.L.E. des Dominion Marksmen pour 1939 a été annoncée aujourd'hui des quartiers-général des Marksmen à Montréal. Ce tournoi annuel suscitait donc d'autant plus d'intérêt que la participation y est plus forte et que les huit champions provinciaux de l'an dernier y auront à défendre leurs titres.

Les 75 équipes qui prennent part à ce tournoi d'envergure nationale représentent la milice, la force armée et la R.C.M.P. de toutes les régions du Canada. Le champion du pays sera donc annoncé au printemps, lors des finales.

Parmi les champions provinciaux de cette année, on compte l'équipe No 1 du R.C.M.P. Rifle and Revolver Club, d'Edmonton, Alberta, qui devra défendre le titre fédéral gagné au tournoi de l'an dernier. Une seule équipe ne figure pas cette année sur la liste des champions provinciaux, soit la Division "E" de la R.C.M.P. de Vancouver, qui se voit dans l'impossibilité de prendre part au prochain concours. Cette équipe a remporté deux fois le championnat de la Colombie canadienne, l'an dernier avec un résultat de 1477 sur 1500.

Voici la liste des autres champions provinciaux: No 6, District Signals, Charlottetown, Ile P.E.; Royal Canadian Engineers, équipe "A", Halifax, N.E.; Division "J" de la R.C.M.P., Fredericton, N.B.; équipe No 1 du Régiment 22ème, Québec; équipe "A" de l'Essex Scottish Rifle Association, Windsor, Ontario; équipe No 1 de la Winnipeg Rifle Association, Winnipeg, Manitoba; et l'équipe "A" du 1er South Saskatchewan Regiment, Weyburn, Saskatchewan.

L'intérêt se portera aussi cette année sur le sergent D. E. Forsland, Division "K", de la R.C.M.P., stationnée à Edmonton, Alberta, et qui passe pour l'un des meilleurs tireurs du Canada. Le sergent Forsland défendra le championnat individuel du pays qu'il a gagné, par un tir sensationnel, aux épreuves de 1938. En finale de ces épreuves, il se plaça en égalité pour la première place avec un résultat de 299 sur 300. Il triompha à la joute de détail qui suivit, en tirant 399 sur un maximum possible de 400.

Cleveland perd contre Syracuse

Cleveland, 16. — Les Stars de Syracuse ont eu raison des Barons de Cleveland hier soir dans une joute des séries de la Ligue Internationale-Américaine car les visiteurs l'ont emporté sur les locaux par un résultat de 5 à 1.

Les immigrants juifs à destination de l'Australie

Le gouvernement ne peut donner le nombre de ceux qui sont passés par les ports de Halifax et de Vancouver, depuis 1937

OTTAWA, 16. — A une interpellation de M. Charles Parent, député libéral de Québec-Ouest-Sud, M. T. A. Crerar, ministre des Ressources naturelles, n'a pu donner le nombre d'immigrants juifs à destination de l'Australie qui sont passés par les ports de Halifax et de Vancouver depuis 1937. M. Crerar a dit que le fédéral ne fait aucun relevé des immigrants destinés à d'autres pays, parce qu'il n'a aucune raison de suspecter qu'ils tentent d'entrer illégalement au Canada. Il a rappelé toutefois qu'une tentative de ce genre, de la part d'immigrants de l'Europe Centrale, a eu lieu en 1924, mais il a ajouté aussitôt que les autorités du Dominion y ont mis bon ordre.

17,244 immigrants sont entrés au Canada en 1938

OTTAWA, 16. — Le gouvernement a informé M. T. Reid, libéral de New-Westminster, que durant l'année civile 1938 le Canada a reçu 17,244 immigrants. De ce total le plus fort contingent est venu de l'Angleterre, soit 4,163 personnes. Le plus fort groupe, à part les Anglais, se compose de 1,880 Ruthènes et le troisième en importance est venu de la Tchécoslovaquie, soit 1,505 personnes. Il est entré au Canada au cours de l'année écoulée 11,411 immigrants par les ports océaniques et 5,833 des États-Unis. On pourrait ajouter que durant l'année le Canada a reçu 1,102 Allemands, 1,049 Français, 1,365 Écossais et 1,130 Irlandais. Par contre, nous n'avons admis au pays que deux Mexicains, un Dalmate, trois Portugais, cinq Arabes et six Arméniens.

Le riche coffre trouvé dans le palais de Negrin

PARIS, (Par courrier) — Le "Jour" du 29 janvier publie la nouvelle suivante:

Dans le palais où résidait le président du Conseil de l'Espagne rouge, docteur Negrin, on a fait une singulière découverte. "Un coffre y était caché qui contenait en monnaies et valeurs étrangères une somme de plusieurs millions", de nombreux bijoux, des couronnes inappréciables ornées de perles et de brillants. On croit savoir que l'une d'elles appartenait à la Vierge dite "du Tabernacle" de Tolède.

Les Canadiens en Espagne

Réponse du gouvernement d'Ottawa au député Hurtubise

OTTAWA, 16. — Bien qu'il soit au courant que des volontaires du Canada ont pris part à la guerre civile d'Espagne, le gouvernement du Dominion ignore le nombre de nos concitoyens qui ont combattu dans les armées loyalistes ou nationalistes. Les autorités fédérales n'ont donné la permission à aucun de ces volontaires de s'enrôler dans les armées de Franco ou de Negrin.

Voilà la réponse que le gouvernement vient de donner à l'interpellation du Dr J.-R. Hurtubise, député libéral de Nipissing.

Résolution de Saint-Eustache

Contre "tout réarmement en vue de la participation aux guerres extérieures" et contre l'immigration juive

Saint-Eustache, 13 (Par courrier). — A une session spéciale du conseil municipal du village de St-Eustache convoquée par le secrétaire-trésorier et tenue en son hôtel de ville, le treize février mil neuf cent trente-neuf, à sept heures du soir, sont présents le maire, Dr J.-G. Labelle, et les conseillers Léon Landry, Alphonse Vanier et Hector Boileau formant quorum.

M. Hector Boileau propose, secondé par M. Joseph Landry, et il est résolu que ce conseil est opposé à

toute immigration et surtout à l'immigration juive au Canada et aussi opposé à tout réarmement en vue de la participation aux guerres extérieures, et que copie de la présente résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, à M. L. LaCombe, député de ce comté au fédéral, et aux journaux. (Adopté.)

(signé) Dr J.-G. LABELLE, maire.

J.-A.-G. BELISLE, sec.-trés.

Vraie copie, J.-A.-G. BELISLE.

sec.-trés. du village de St-Eustache.

La campagne de la Fédération de nos oeuvres de charité

Elle aura lieu du 20 au 29 mars — Objectif de \$441,389

Dans sa séance de jeudi dernier, tenue sous la présidence de M. Beaudry Leman, le conseil d'administration de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises a reçu et définitivement approuvé les prévisions générales de l'exercice qui commencera le 1er mai 1939. C'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois de la part du comité des finances et budgets, dont le président, M. J.-Henri Labelle, a présenté les conclusions en sa qualité de rapporteur du budget.

La somme prévue de \$441,389 représente le strict minimum des besoins connus, en même temps que l'objectif proposé à l'effort des organisateurs de la campagne. Celle-ci aura lieu du 20 au 29 mars prochain.

Au comité, six groupes d'étude s'étaient partagé la tâche d'examiner les pays au point de vue de l'objectif proposé à l'effort des organisateurs de la campagne. Celle-ci aura lieu du 20 au 29 mars prochain.

Ensemble ou par groupe, les membres du comité des budgets eurent ainsi à étudier une quinzaine de fois depuis l'automne.

D'après les renseignements que nous devons à l'obligeance de M. J.-Henri Labelle, la Fédération accorde cette année une allocation budgétaire à 24 oeuvres adhérentes, dont 19 lui sont affiliées, les 5 autres n'emargeant au budget qu'à titre d'oeuvres assistées. Le budget comporte, en outre, la provision habituelle pour les services d'intérêt commun que sont ceux de l'administration permanente et de la campagne annuelle.

Afin de ne pas répartir entre les oeuvres bénéficiaires un montant supérieur à celui du disponible réel, il convient aussi de prévoir et de mettre en réserve de quoi compenser les pertes inévitables sur l'ensemble des engagements. Elles

adresser-vous au SERVICE DES VOYAGES les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonez: BELair 3361*

Si vous voyagez...

"Il y a une enquête des comptes publics et nous allons la continuer"

(M. Duplessis)

"Lorsque nous aurons terminé ce procès (et nous en sommes encore loin tellement il y a matière à procès) nous sommes prêts à faire le procès dans d'autres domaines"

"Si le député de Berthier a des choses à révéler, qu'il le fasse, et, s'il y a des coupables, je m'engage à les punir"

Québec, 16. — Au cours de son discours à l'Assemblée législative, hier après-midi, M. Cléophas Bastien a dit, à un moment donné: Les paroles s'envolent, mais les écrits restent.

M. Duplessis. — Les paroles s'envolent et l'ancien régime volait. M. Bastien. — Qu'on nous donne le temps! Nous allons prouver que le régime actuel n'est pas le pur régime qu'on veut représenter au peuple. Il s'est passé certaines choses. L'occasion viendra de montrer que c'est difficile de gouverner.

M. Duplessis. — Pourquoi pas tout de suite? Lorsqu'un député constate que l'intérêt de la province a été lésé, c'est à lui de le signaler s'il ne veut pas devenir complice des voleurs. Si le député de Berthier a des choses à révéler, qu'il le fasse comme son devoir le lui commande, et s'il y a des coupables je m'engage à les punir.

M. Bouchard. — Comment se fait-il que le premier ministre nous a refusé d'assigner des personnes de notre choix au Comité des comptes publics? Nous voulons y aller devant ce comité; nous avons des preuves à faire, à démontrer. On ira peut-être ailleurs, aussi, le premier ministre sera surpris.

Voix à droite. — Avec quelle vaillance?

M. Duplessis. — Je constate avec plaisir, M. le président, que le chef de l'opposition dit qu'il veut l'enquête des comptes publics et s'engage à les punir.

M. Bouchard. — En tout cas, on va avoir du plaisir avec la Dufresne Engineering.

M. Duplessis. — Le chef dit qu'il va avoir du plaisir avec la Dufresne. Eh! bien, moi aussi, et grandement. Mais j'avertis le chef de l'opposition, en toute amitié, je l'avertis de rire tout de suite car il ne rira plus après quelques temps. Quant à député de Berthier qui nous parle de personnes coupables d'abus, qu'il nous les nomme, nous allons les poursuivre.

Le futur Pape sera italien

L'opinion du P. Merklen, directeur de la "Croix" de Paris

Paris, 16. (P.C.-Havas). — Le futur Pape sera italien: c'est l'opinion qu'exprime nettement le Père Merklen, directeur de la Croix, dans l'organe officiel de l'Eglise de France.

Depuis la mort de Pie XI, le bruit court avec insistance dans les milieux catholiques français de l'élection possible, soit d'un Pape de langue française comme le cardinal Verdier, archevêque de Paris, ou le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, soit, du moins, d'un monde de la Sainte Eglise. Mieux que tout autre, un cardinal italien élevé au pontificat, saura, semble-t-il, sans rien sacrifier de substantiel, ménager les amours-propres, éviter les ruptures et sauvegarder l'avenir.

Le programme de défense de \$552,000,000 du président Roosevelt

Washington, 16. (A.P.). — La Chambre des représentants a approuvé hier par un vote de 367 à 15 toutes les clauses principales du programme de défense de \$552,000,000 du président Roosevelt. Le programme comporte des crédits de \$300,000,000 pour la défense aérienne, notamment des crédits de \$23,750,000 pour les défenses du canal de Panama, et des crédits de \$34,500,000 qui serviront à distribuer aux diverses entreprises industrielles des contrats qui les préparent à fabriquer des armes et des munitions en cas de guerre.

Les républicains n'ont fait de l'opposition que sur un point: ils ont demandé que la construction des 3,000 avions soit répartie sur

une période de trois ans et non sur une période de deux ans. Le leader démocrate Rayburn a déclaré que la situation en Europe est plus dangereuse aujourd'hui qu'en 1914 et que le peuple des États-Unis — quelles que soient ses frontières — n'est pas nécessaire de préciser — entend être prêt à défendre ses frontières. Le représentant Pace, démocrate de la Georgie, a défendu la vente d'avions à la France et à la Grande-Bretagne et demandé que les États-Unis accordent une aide étendue à ces deux pays. M. Pace a ajouté que le président Roosevelt aurait très bien pu déclarer au comité des affaires militaires que la première ligne de défense des États-Unis est l'Angleterre et la France.

Faits divers

Partiellement asphyxiées

Trois personnes ont été partiellement asphyxiées, hier, par une forte odeur de gaz d'éclairage qui se dégageait d'un tuyau défectueux, au numéro 275, rue Roy. Ces personnes ont été transportées à l'hôpital St-Luc après avoir été ranimées par la brigade de secours de la Montreal Light, Heat and Power Co. Les victimes sont Mme John Breitenbach, 45 ans; Mlle Marguerite Breitenbach, sa fille, et Mme John Dokus, 44 ans, toutes trois domiciliées au numéro 275, rue Roy. La police a fait enquête dans cette affaire.

Piétiné par un cheval

M. Robert Walmsley, 29 ans, arrivé depuis peu à Montréal, a été blessé hier après-midi près de l'établissement Stewart Brothers, marchands de chevaux, 316, rue Bridge. Il aurait été horriblement piétiné par un cheval et transporté d'urgence à l'hôpital du Centre de l'hôpital Général de Montréal, où l'on a constaté qu'il était grièvement blessé.

McIntyre subira un autre procès

Après trois longues journées de Cour d'assises, le procès de Charles-Medley McIntyre, accusé d'homocide involontaire, s'est terminé par un désaccord du jury. M. le juge Wilfrid Lazure, après avoir libéré les jurés, fixe le nouveau procès de l'inculpé au 10 mai prochain. On sait que trois personnes, Henri Hazel, Adélard Gadbois et Armand Boileau, sont décédées le 18 décembre

A Ottawa

Questions de M. Héon

Le nombre de Canadiens qui se sont enrôlés pendant la guerre de 1914 et le coût total de notre participation à cette aventure impériale

Ottawa, 16 (D.N.C.). — M. Georges-H. Héon, député d'Argenteuil, inscrit aux procès verbaux une série de questions au sujet du nombre de Canadiens qui se sont enrôlés sous les drapeaux pendant la guerre de 1914 et aussi au sujet du coût total de notre participation à cette aventure impériale. Voici les questions de M. Héon:

1o Quel est le total des enrôlements dans les forces expéditionnaires canadiennes durant les années 1914-1918 inclusivement?
2o Combien de Canadiens sont morts au champ d'honneur?
3o Combien sont décédés à la suite de leurs blessures?
4o Combien furent blessés?
5o A combien de vétérans de la grande guerre le gouvernement paie-t-il une pension?
6o Quelle est la somme totale payée en pension aux vétérans depuis la fin de la guerre jusqu'à ce jour?
7o Quel est le coût total jusqu'à ce jour, en capital et intérêt, y compris les pensions, de la participation du Canada à la guerre de 1914-1918?

M. Héon pose aussi des questions au sujet des affaires suivantes:

Travaux au Lac St-Jean

1o Le gouvernement fédéral, par l'entremise du département des Travaux publics, fait-il faire des travaux dans le comté Lac Saint-Jean-Roberval?
2o Quel genre de travaux?
3o Pour quel montant?
4o Est-ce à forfait ou à la journée?
5o Si à forfait, quel est l'entrepreneur?
6o Est-il le plus bas soumissionnaire?

Les postes à Québec

1o Quel est le nom de la personne ou compagnie qui a le contrat pour le relevé des boîtes à lettres dans la cité de Québec?
2o Quel est le montant du contrat?
3o Quelle est la date du contrat?
4o Quelle était la personne ou les personnes qui avaient le contrat antérieurement au contracteur actuel?
5o La personne qui avait le contrat auparavant a-t-elle été jusqu'au terme de son contrat, sinon pour quelles raisons?

Protection douanière

1o Combien d'arrêts ministériels ont été pris durant l'année 1938 au sujet des légumes, à l'effet d'empêcher les produits étrangers d'invalider les marchés canadiens entre les mois d'avril et juillet?
2o Des arrêts ministériels seront-ils pris au même sujet, entre les mêmes mois, durant l'année 1939?

La route transcanadienne

Combien le gouvernement fédéral a-t-il payé à chacune des provinces du Canada, depuis 1930, sur le projet de la route transcanadienne?

M. l'abbé Savard à Montréal

L'auteur de "Ménard, maître-draieur" donnera une conférence mardi soir à l'Ecole des hautes études sur la colonisation

Devant la Société des écrivains, jeudi soir

M. l'abbé Félix-Antoine Savard, auteur de "Ménard, maître-draieur", donnera une conférence sur la colonisation, mardi soir à 8 h. 30, à l'Ecole des Hautes études commerciales, sous les auspices de l'Acfas et la présidence de M. Edras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales.

Jeudi prochain, le 23, M. l'abbé Savard sera l'hôte de la Société des écrivains, à un dîner qui aura lieu au Club Saint-Denis, à 7 h. 30 du soir.

L'abbé Savard donnera une causerie sur Le paysan devant la nature.

La visite officielle du corps diplomatique

C'est l'ambassadeur d'Allemagne près le Vatican qui se fait l'interprète de ses collègues auprès du Sacré Collège

Cité du Vatican, 16 (A.P.). — Les membres du corps diplomatique accrédités dans la Cité du Vatican ont fait leur visite officielle de sympathies aux cardinaux, aujourd'hui.

C'est l'ambassadeur d'Allemagne près le Vatican, M. Diego von Bergen qui s'est fait l'interprète de ses collègues auprès du Sacré Collège, pour exprimer à celui-ci, les condoléances des diplomates.

M. von Bergen est entré le premier dans la salle où avait lieu l'audience. Il était suivi de ses collègues placés par ordre de seniorité: soit les représentants du Pérou, de la France, de l'Italie, de la Colombie, de la Belgique, de l'Espagne et de la Roumanie. La délégation comprenait aussi plusieurs ministres et chargés d'affaires étrangers.

C'est S. Em. le cardinal Pignatelli di Belmonte, doyen du Sacré Collège, qui a répondu aux diplomates, au nom des cardinaux.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

En SIGNE de DEUIL

POUR

SA SAINTETÉ PIE XI

et afin de permettre
aux membres de notre
personnel d'assister au
service dans leur paroisse,
NOS MAGASINS
SERONT FERMÉS

jusqu'à 1 heure de l'après-
midi, demain, vendredi.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Les livres

"30 arpents" et "Les engagés du grand Portage"

Un article d'André Thérive dans le
"Temps" de Paris

Paris, 16. (P.C.-Havas). — C'est à deux auteurs canadiens — Ringuet, auteur de 30 arpents, et Léon Paul Desrosiers, auteur de Les engagés du Grand Portage — qu'André Thérive, critique littéraire du Temps, consacre aujourd'hui son feuilleton.

"La littérature canadienne de langue française, écrit-il notamment, a quelque peine à se constituer. On ne saurait la comparer à ses émules de Suisse ou de Belgique, bien que son éloignement soit réduit de jour en jour par l'aisance des communications. Aussi les auteurs canadiens sont amenés par la force des choses à l'état même des lettres françaises à ne briller à Québec ou à Montréal qu'après leur consécration à Paris. Heureusement voici que des livres canadiens paraissent sans perdre une once de leur canadianisme".

Thérive félicite Ringuet d'avoir trouvé "un sujet neuf et pathétique".

que", qualifie son oeuvre de "document remarquable" et conclut en ces termes: "C'est, jusqu'à nouvel ordre, la pièce maîtresse du roman canadien".

Réda-Caire à Montréal ce soir

M. Réda Caire arrive à Montréal, à la gare Bonaventure, ce soir, à 7 h. 25.

On sait que l'artiste parisien chantera le rôle de Danilo, dans l'opérette La Veuve Joyeuse, de Lehár, aux Variétés lyriques, la semaine prochaine. Réda Caire paraîtra en personne sur la scène du cinéma Saint-Denis durant les journées de samedi, dimanche, lundi et mardi, son tour de chant coïncidera avec la projection du film dont il est la vedette: "Prince de mon coeur".

Il était une fois...

Recueil de contes par Fadette
Beau cadeau pour les fêtes
Au Service de Librairie du
"Devoir", 430, rue Notre-Dame
est, Montréal. Prix: 50 sous
franco.

LES PISTES DE SKI

Rapport du Pacifique Canadien sur les conditions atmosphériques et l'état des pistes de ski dans la province de Québec.

ENDROITS	Température	Dernière chute de neige Jour — Épaisseur	Temps et état des pistes
SHAWBRIDGE PIEDMONT (St-Sauveur)	0	15 fév.	3 pouces Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 40 pouces.
MONT-ROLLAND (St-Adèle)	0	10	3 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 40 pouces.
STE-MARGUERITE VAL-MORIN	12—	10	3 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 40 pouces.
VAL-DAVID	12—	10	3 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 34 pouces.
ST-FAUSTIN	15—	8	3 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 46 pouces.
STE-AGATHE	15—	9	4 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 43 pouces.
ST-JOVITE (Lac Mercier) (Mont Tremblant)	22—	10	4 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 38 pouces.
ST-CABRIEL DE BRANDON	0	10	8 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 48 pouces.
MONTEBELLO (Seignior Club)	10—	10	2 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 34 pouces.
SUTTON ABERNORN	7—	9	4 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 16 pouces.
QUEBEC (Lac Beauport)	5+	8	15 Clair. Neige poudreuse. Favorable pour le ski. Ep. totale, 55 pouces.